

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL



PREAVIS No 09 / 2021-2026

**Rapport de gestion et des comptes
pour l'année 2021**

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (état au 1er janvier 2022) ;
- du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (état au 1er juillet 2006) ;
- du Règlement du Conseil général du 10 décembre 2019 ;

La Municipalité de Rennaz remet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion durant l'année 2021 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c)
- du Règlement du 14 décembre 1979 sur la compatibilité des communes (art. 34)
- du Règlement du Conseil général de Rennaz du 10 décembre 2019 (art. 87 et ss)

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 09 / 2021-2026 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2021 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2021.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique : 
Muriel Ferrara



La Secrétaire :


Carole Guérin

Adopté par la Municipalité le 9 mai 2022.

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL



Rapport de gestion pour l'année 2021

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION

Billet de la syndique	3
Municipalité	4
Conseil général	6
Administration générale.....	9
Urbanisme – Aménagement du territoire	12
Finances – impôts – taxes.....	12
Ecoles.....	13
Affaires sociales	16
Santé	17
Police	18
Eglise	18
Service du feu.....	18
Protection civile.....	19
Eaux, épuration.....	20
Bâtiments	20
Routes et travaux	21
Voirie	21
Parcs et jardins, cimetière.....	22
Terrain et vignes	23
Police des constructions.....	24
Procédés de réclame	24
Forêts.....	24
Déchets	27

PARTIE 2 : RAPPORT DES COMPTES	29
--------------------------------------	----

PARTIE 3 : COMPTES 2021	41
-------------------------------	----

PARTIE 4 : RAPPORT DE FIDUCIAIRE	73
--	----

BILLET DE LA SYNDIQUE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

On avait tous secrètement espéré que le mot COVID-19 s'éteindrait miraculeusement au seuil de la nouvelle année. Malheureusement, il n'en fut rien et l'année 2021 a commencé sous les mêmes auspices qu'elle s'est terminée, c'est-à-dire une vie sociale limitée et surtout des débats sans fin et des déchirements familiaux sur la vaccination.

Heureusement, votre Municipalité a su rester unie et cela lui a permis de commencer cette nouvelle législature dans un esprit collégial. A ce titre, je remercie mes collègues de m'avoir fait confiance et d'avoir soutenu ma candidature, permettant ainsi une élection tacite sans passer par les urnes. Je tiens également à remercier tous les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance.

Un message également à l'ensemble du personnel communal pour les remercier de leur engagement tout au long de l'année, particulièrement durant cette période qui a été un peu compliquée.

Je ne peux pas conclure sans dire au revoir et merci à notre ancien président du Conseil général M. Dutoit qui a su mener d'une main de maître les débats pendant 5 ans et qui a surtout su trouver des solutions, avec la secrétaire Mme Teissl, pour l'organisation des séances dans d'autres salles, L'arenaz n'étant pas adaptée aux normes en vigueur. Merci également à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'avoir accepté tous ces déménagements, ainsi que pour la qualité de nos échanges tout au long de l'année.

Je nous souhaite à tous une législature 2021-2026 enrichissante.

Muriel Ferrara, Syndique

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

A la suite des élections communales du 07 mars 2021, les 5 municipaux en place ont été réélus.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

La répartition des dicastères a été revue en conséquence :

Ferrara Muriel Syndique	Dumusc Gérald Vice-syndic dès le 01.07.2024	Deladoey Carine Vice-syndic dès le 01.07.2022	Lecci Fabio Vice-syndic dès le 01.07.2023	Légeret Pierre Henri Vice-syndic dès le 01.07.2021
Administration générale	Bâtiments	Déchets	Affaires sociales	Cimetière
Aménagement du territoire	Parcs et jardins	Forêts	Ecoles	Cultes
Finances, impôts, taxes	Routes et travaux	Police des constructions	Santé	Défense incendie
Informatique	Terrains	Syndicat AF Les Cornettes	Animation	Eau potable
	Voirie			Egouts, épuration
				Police
				Protection civile
<i>Remplaçant : Dumusc Gérald</i>	<i>Deladoey Carine</i>	<i>Ferrara Muriel</i>	<i>Légeret Pierre Henri</i>	<i>Lecci Fabio</i>

SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie pour sa séance hebdomadaire à 49 reprises, en principe le lundi soir dès 17h30.

Pour assurer le suivi de toutes les problématiques liées à la gestion de la Commune, de nombreuses séances, réunissant d'une part la Municipalité in corpore ou en délégation et d'autre part les services de l'Etat, des entreprises et bureaux privés, les habitants ou les usagers, ont été organisées.

RELATION AVEC LA PRÉFECTURE

Mme la Préfète Patricia Dominique Lachat a effectué le 17 novembre 2021 la traditionnelle visite annuelle de la Commune. Elle s'est entretenue avec la Municipalité et a contrôlé la tenue des registres communaux de celle-ci, du Conseil général, des votations et élections, des comptes établis par la Bourse communale, de documents relatifs à l'Office de la population et au Bureau des étrangers, ainsi que le suivi des procédures. Elle a pu relever l'excellent travail de l'administration communale.

Après cette séance Mme Lachat a partagé un repas avec la Municipalité et les employés de l'administration.

RELATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les membres de la Conférence des syndicats du district d'Aigle s'est réunie à 3 reprises afin de traiter de divers objets sous la présidence de Mme la Préfète, les 19 mai à Aigle, 8 septembre à Lavey et 24 novembre à Leysin. Il a été discuté des différentes représentations des Municipalités dans les associations intercommunales, notamment concernant l'Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et du Pays-d'Enhaut (ARASAPE), d'une introduction générale sur le fonctionnement des marchés publics, de la consultation fédérale et la révision partielle de l'Ordonnance sur la radio et la télévision, ainsi que de la présentation des divers députés de notre district.

Quant à la Conférence des syndicats du Cercle du Haut-Lac, elle s'est réunie 4 fois au cours de l'année écoulée : les 10 mars à Noville, 9 juin à Rennaz, 15 septembre à Villeneuve et 15 décembre à Chessel. Ces occasions ont permis d'échanger sur des thèmes aussi divers que les associations intercommunales, spécifiquement l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL), l'achat d'un logiciel « Ma Cantine », notre participation financière au concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, etc.

Par ailleurs, la Municipalité est régulièrement représentée aux séances de la COORIDAT (Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire) et de l'Agglo Rivelac (Projet d'agglomération Riviera/Veveyse/Haut-Lac).

Une commission a été nommée dans le cadre de la COORIDAT afin d'établir un plan de mobilité « vélo » afin de permettre de relier Villeneuve à Roche sur des pistes cyclables sécurisées. Le projet prévoit également une extension entre Vevey et Aigle. Et ainsi établir un inventaire des infrastructures et des itinéraires cyclables.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission de naturalisation

Membres : Mme Catherine Fankhauser
M. Dominique Weber

Municipal : M. Pierre Henri Légeret

Commission de salubrité publique

1er membre : Mme Marlène Cavin

Membres : Mme Stéphanie Luneau
M. Ludovic Angéloz

Municipal : M. Fabio Lecci
Médecin : M. Blaise Ingold

Commission de taxe de séjour

1er membre : Mme Valérie Légeret
Membres : Mme Evelyne Lüthi
M. Olivier Pautrel

Commission consultative d'urbanisme

Membres : Mme Corinne Rey
M. Michel Mingard

CONSEIL GÉNÉRAL

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL (LÉGISLATURE 2021 – 2026)

Présidence : M. Yvan Burnier
Scrutateurs : Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja
Mme Suzana Tileva
Suppléantes : Mme Ruby Bakshi Khurdi
Mme Karine Boismoreau

COMMISSION DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Commission de gestion et des finances

1^{er} membre : Mme Nicole Cosandey
Membres : Mme Régine Bernet
Mme Karin Boismoreau
Mme Arlette Borloz
Mme Stéphanie Luneau
Suppléant : M. Christophe Roumier

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

1^{er} membre : M. Sunil Khurdi
Membres : M. Christian Chatelan
Mme Jessica Riedi-Savoyen
Suppléant : M. Patrice Dumusc

COMMISSION D'ANIMATION

1^{er} membre : M. Christophe Roumier
Membres : Mme Ruby Bakshi Khurdi
Mme Karin Boismoreau
Mme Hélène Oulevey
Mme Suzana Tileva
Suppléantes : Mme Sarah Bornet
Mme Khrystyna Mytsak

SOMMAIRE DES DÉCISIONS

Séance du 18 mars 2021 à la salle du Battoir à Noville

Démissions de Mmes Christine Allamand et Coralie Borloz Mottier au 1er janvier 2021, ainsi que de M. Sébastien Fontannaz au 20 janvier 2021.

- Préavis no 43/2016–2021 : l'Organisation régionale de la protection civile et la création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle » est adopté à l'unanimité, tel que présenté ;
- Préavis no 44/2016–2021 : rénovation du jardin d'enfants dit « Petit parc » - 2e partie est adopté à l'unanimité, tel que présenté ;
- Préavis no 45/2016–2021 : demande de crédits complémentaires pour la mise en soumission de la collecte des déchets urbains combustibles et des déchets verts est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

Séance du 20 mai 2021 à la salle du Battoir à Noville

Démissions de Mme Marika Ashani au 31 mars 2021.

- Préavis no 46/2016-2021 : révision du règlement de l'Entente intercommunale du SDIS du Haut-Lac est adopté à l'unanimité, tel que présenté ;
- Préavis no 47/2016–2021 : modération de trafic à la route du Village est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

En remplacement de Mme Marika Ashani est élue à la Commission de gestion et des finances jusqu'à la fin de la législature, soit le 30 juin 2021, Mme Stéphanie Luneau.

Séance du 17 juin 2021 à l'Auditoire de HRC (Hôpital Riviera-Chablais) à Rennaz

Dernière séance du Président, M. Florian Dutoit.

- Préavis no 48/2016–2021 : rapport de gestion et des comptes 2020 est adopté par 29 oui, 1 non et 0 abstention, tel que présenté ;
- Préavis no 49/2016–2021 : fixation des indemnités des autorités communales pour la législature 2021-2026 est adopté par 29 oui, 0 non et 1 abstention, tel que présenté.

Séance du 14 octobre 2021 à l'Auditoire HRC (Hôpital Riviera-Chablais) à Rennaz

- Préavis no 01/2021–2026 : autorisations générales pour la législature 2021-2026 ; les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité, tel que présentées ;
- Préavis no 02/2021 – 2026 : arrêté d'imposition 2022-2023 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée par 23 oui, 0 non et 3 abstentions, tel que présentées.

Séance du 9 décembre 2021 à « L'arenaz », salle du collège de Rennaz

Admission de M. Haxhi Hajdari.

- Préavis no 03/2021–2026 : fixation du plafond d'endettement et de risque pour cautionnements pour la législature 2021–2026 ; les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité, tel que présentées ;
- Préavis no 04/2021–2026 : budget 2022 ; les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité, tel que présentées.

INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

La séance s'est déroulée le 23 juin 2021 à la Caserne du SDIS du Haut-Lac.

- Appel et assermentation des nouveaux membres du Conseil général et des membres de la Municipalité par la Préfète, Mme Patricia Dominique Lachat.
- M. Yvan Burnier est élu tacitement et par acclamation à la présidence pour l'année législative 2021-2022.
- Mme Valérie Teissl est élue tacitement et par acclamation secrétaire du Conseil général pour la législature 2021-2026.
- M. Dominique Weber est élu tacitement et par acclamation à la vice-présidence pour l'année législative 2021-2022.
- Les scrutateurs et les suppléantes sont élus par acclamation pour 1 année, soit du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 : Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja, Mme Suzana Tileva, Mme Ruby Bakshi Khurdi, suppléante et Mme Karin Boismoreau, suppléante.

Nominations

- L'huissier du Conseil général est nommé par la Municipalité. Celle-ci propose M. Patrice Dumusc qui accepte la proposition, laquelle est approuvée par acclamation pour la durée législative du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026.
- Conseil intercommunal de l'ASPIHL (Association scolaire et parascolaire du Haut-Lac) sont nommés pour la délégation variable : M. Dominique Weber et M. Sunil Khurdi.
- Conseil intercommunal d'EPUDEHL (Association intercommunale d'épuration et de distribution d'eau du Haut-Lac) sont nommés pour la délégation variable : M. Christian Chatelan, M. Christophe Roumier et Mme Jessica Riedi-Savoyen.
- Groupement forestier des Agittes est nommé : M. Christophe Roumier.
- Conseil intercommunal de l'ORPC du district d'Aigle (Association intercommunale de l'Organisation régionale de protection civile) est nommée pour la délégation variable : Mme Sarah Bornet.

- Commission consultative du feu du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) du Haut-Lac est nommé à la Commission du feu : M. Bernard Teissl.
- Commission de gestion intercommunale des écoles (Etablissement primaire et secondaire Villeneuve Haut-Lac) est nommée : Mme Régine Bernet.
- Commission de gestion et des finances sont élus : Mme Nicole Cosandey, 1er membre, Mme Régine Bernet, Mme Karin Boismoreau, Mme Arlette Borloz, Mme Stéphanie Luneau et M. Christophe Roumier.
- Commission de recours en matière d'impôts et d'informatique sont nommés : M. Sunil Khurdi, 1er membre, M. Christian Chatelan, Mme Jessica Riedi-Savoyen et M. Patrice Dumusc, suppléant.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PERSONNEL COMMUNAL

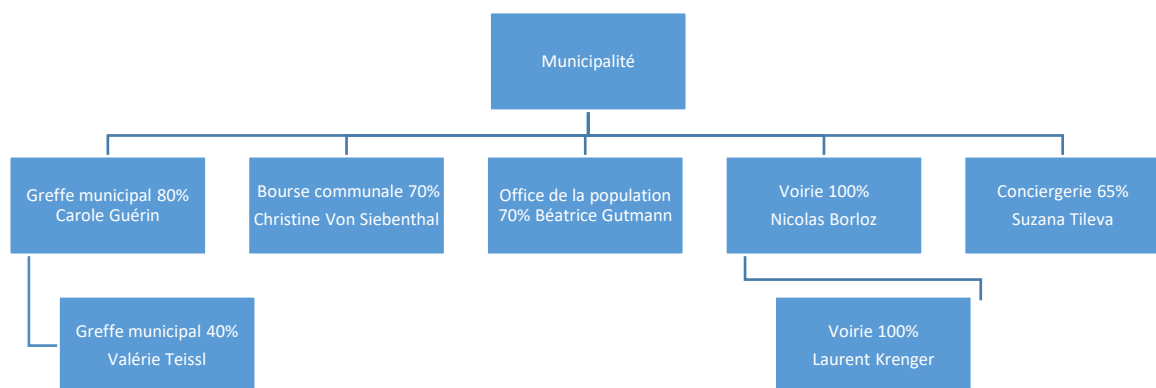
Services administratifs

Dans le cadre d'une charge de travail supplémentaire importante, due à un grand nombre d'ordonnances pénales délivrées, nous avons demandé à Mme von Siebenthal, boursière, d'augmenter son taux d'activité de 10 %.

Afin de maintenir un réseau actif, la Commune est représentée au sein de plusieurs groupements réunissant séparément les secrétaires municipaux, les boursiers et les préposés à l'office de la population du district d'Aigle. Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes du district sur différents points identiques pour tous et favoriser l'échange d'informations, ainsi que le développement d'une formation continue commune.

Conciergerie

Afin de pouvoir maintenir toutes les mesures d'hygiène demandées par le Canton pour le nettoyage des classes pendant la pandémie d'une part, et l'ouverture d'une classe supplémentaire d'autre part nous avons demandé à Mme Suzana Tileva d'augmenter son taux d'activité de 5%.



COURS ET FORMATION CONTINUE

Notre personnel communal était inscrit à différents cours de formation continue dans son domaine d'action respectif et a pu, en fonction de l'évolution de la pandémie, y assister ou non.

ADMINISTRATION ET PANDÉMIE

Notre administration est restée ouverte toute l'année avec les mesures de distanciation sociale préconisées par la Confédération et le Canton. Notre personnel a pu travailler dans un cadre de travail sécurisé et sécurisant.

Cependant, plusieurs événements ont dû être annulés et les salles n'ont pas pu être louées.

Le greffe municipal a constaté depuis plusieurs années une part plus importante d'échanges de mails et une diminution du nombre de lettres adressées à la Commune.

Le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 179 lettres municipales. Le courrier électronique géré par l'administration prend des proportions toujours plus importantes : durant l'année 2021, cela représente, uniquement pour le greffe, 4'000 mails reçus et 2'900 mails envoyés.

CONTRÔLE DES HABITANTS

La population de la commune de Rennaz tend à augmenter légèrement, selon les données de l'Office de la population :

Au 1^{er} janvier 2021, la Commune compte 889 habitants (871 en 2020) dont 624 personnes de nationalité suisse et 265 de nationalité étrangère, ce qui représente 394 ménages.

Par ailleurs, 20 personnes sont enregistrées en résidence secondaire.

Durant cette année, la préposée à l'Office de la population a enregistré :

- 150 arrivées (108 en 2020)
- 149 départs (109 en 2020)
- 8 naissances (10 en 2020)
- 3 décès (0 en 2020)
- 44 changements d'état civil (30 en 2020)
- 0 naturalisation (2 en 2020)

Permis gérés par l'Office de la population :

- 159 permis C (146 en 2020)
- 106 permis B (108 en 2020)
- 7 permis L (4 en 2020)
- 1 permis F (1 en 2020)
- 302 permis G (249 en 2020).

Ils représentent une part non négligeable des dossiers à traiter et sont en forte augmentation depuis l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais.

INFORMATIQUE ET SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le nouveau logiciel « eSéances, » a été mis en place depuis le 1^{er} janvier de cette année, il donne entière satisfaction à tous ses utilisateurs. Il permet de préparer aussi bien l'ordre du jour que le procès-verbal et fait office de support durant la séance de Municipalité. En outre, il permet de donner suite aux décisions.

Nous avons également mis en place un audit pour l'évaluation de notre système informatique et prévenir les risques de cybercriminalité.

Le site internet de la Commune www.rennaz.ch est maintenu à jour. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, tels que le calendrier d'occupation de nos différentes salles, la présence du poste de gendarmerie mobile ou d'autres intervenants sur le territoire de la Commune, l'annonce et le suivi d'événements particuliers, tous les préavis et règlements communaux, la date des divers ramassages des déchets, etc.

En mars 2021, une newsletter a été mise en place via le site internet communal www.rennaz.ch. Après s'être inscrites, les personnes intéressées reçoivent un e-mail avec les dernières informations : travaux, manifestations, mises à l'enquête (lesquelles ne font plus l'objet d'un tous-ménages).

Par ailleurs, la secrétaire municipale a collaboré avec notre fournisseur informatique pour travailler à la refonte complète du site internet.

ARCHIVES COMMUNALES

L'archivage de nos documents communaux a suivi son cours pendant toute l'année, à la suite de l'acceptation en juin 2019 du préavis 28/2016-2021.

Le local d'archivage, dont les travaux ont été validés par le Conseil général, a trouvé sa place dans la Maison de commune à côté des bureaux de l'administration. Le déménagement des archives a eu lieu en juin, en collaboration avec l'archiviste mandatée par la Commune et avec l'aide des employés de voirie.

La consultation des archives s'en est trouvée grandement facilitée, avec des documents inventoriés classés dans des boîtes d'archives. Tous les dossiers relatifs à la police des constructions font l'objet d'un classement par parcelle.



Local d'archives



URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La quatrième adaptation du plan directeur cantonal (PDCn) a été élaborée par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et permet de définir la stratégie de développement territorial du Canton de Vaud dans un horizon de 15 à 25 ans. Il est sujet à des ajustements réguliers, afin de prendre en compte l'évolution des enjeux liés à l'aménagement du territoire et ses législations. La mise en vigueur de la dernière version du PDCn vaudois est prévue en 2024.

Au niveau communal et après divers ajustements demandés par le Canton, une nouvelle version du dossier a été adressée le 8 décembre 2020 à la Direction générale du territoire et du logement, laquelle a sollicité une demande de complément d'information courant mai. En fin d'année 2021, nous sommes toujours dans l'attente du préavis de l'Etat.

FINANCES – IMPÔTS – TAXES

Pour mémoire, le Conseil général a adopté le 10 décembre 2020, le budget pour l'exercice 2021 avec un résultat déficitaire de CHF 226'238.20, y compris amendements et crédits complémentaires.

Une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes tout au long de l'année, ainsi qu'un important encaissement de l'impôt sur les frontaliers, a permis de boucler les comptes communaux de l'exercice 2021 avec un bénéfice de CHF 148'609.58.

En effet, l'arrivée de l'hôpital sur notre Commune engendre une importante manne fiscale. A l'avenir nous allons pouvoir établir les budgets plus sereinement.

ECOLES

L'Établissement de Villeneuve Haut-Lac comprend plusieurs sites, à savoir : Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, soit 75 classes pour un total de 1'348 élèves et 160 enseignants et collaborateurs pédagogiques. Rennaz compte 120 élèves répartis en fonction de leur âge sur les différents sites. Le collège de Rennaz abrite 3 classes du cycle primaire, soit 2 classes de 1P/2P et une classe de 6P.

L'année 2021 a encore été influencée par le virus COVID-19. Les activités à charge des communes ont encore tourné à un rythme ralenti. Cette situation sanitaire a continué à avoir de nombreux impacts sociaux, notamment sur le moral des jeunes. La totalité des dépenses supplémentaires liées à la pandémie, soit la somme de CHF 34'419.90 pour l'établissement scolaire, a été comptabilisée sur un compte séparé. La répartition sera effectuée selon la clé actuellement en vigueur en matière scolaire (8,84% pour Rennaz).

A nouveau, de nombreux élèves en difficulté ont pu être accompagnés et soutenus grâce au dévouement des enseignants, des médiateurs et de l'infirmière scolaire. Notre conseillère école-famille, engagée en août 2019 et soutenue par les cinq Communes du Cercle, a proposé des prestations complémentaires aux services encadrés par l'établissement scolaire. Pour cette année 2021, 73 situations ont été traitées dont 64% sont issues du cycle primaire. 51 dossiers ont été fermés et 44 nouveaux dossiers ont été ouverts. Les demandes de soutien sont en majeure partie liées à un accompagnement éducatif familial et individuel des élèves et concernent principalement des troubles du comportement, des difficultés d'intégration, une rupture scolaire ou de mauvais traitements. Il est tout de même important de souligner que plus de la moitié des situations est signalée par les enseignants et la direction, un quart par les parents et les élèves, et le reste par les professionnels travaillant à l'interne de l'établissement scolaire (médiateurs, infirmières scolaires, psychologues scolaires, etc..) et les services sociaux externes.



LOCAUX SCOLAIRES

L'augmentation importante des effectifs s'étant réalisée, soit 1'348 élèves (1'277 élèves en 2019), l'Établissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac a demandé à l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) la construction de sept nouvelles classes pour la rentrée scolaire 2021/2022. Trois pavillons provisoires ont été posés sur le site de Pré-Clos à Roche pour absorber la

charge des effectifs rotzérans. Pour quatre nouvelles classes sur Villeneuve, le choix d'un nouveau pavillon durable et modulaire a été privilégié. Ces investissements ne remettent pas en question le besoin d'un nouveau collège intercommunal secondaire. Toutefois, le manque de locaux sportifs reste une réalité sur Villeneuve et surtout dans la plaine, ce qui impacte fortement les horaires scolaires et, par conséquent, la qualité de l'organisation générale (familiale et scolaire).

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sous l'impulsion de la Commission consultative des écoles ainsi que de l'ASPIHL, une nouvelle mouture du Conseil d'établissement a été proposée. Celui-ci traite divers sujets scolaires et parascolaires dans un esprit de collaboration tout en gardant une vision de la journée continue de l'enfant. Il est composé de :

- Représentants des autorités communales
- Parents d'élèves
- Représentants de la société civile
- Représentant de l'école

Le Conseil d'établissement a également la possibilité de nommer des commissions pouvant étudier des sujets plus précis et ainsi être une force de proposition ; il peut aussi faire appel aux représentants des élèves. Pour la première fois dès 2022, il disposera d'un budget pour concrétiser certains projets communautaires.

ASSOCIATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LAC (ASPIHL)

L'ASPIHL poursuit sa mise en route. Sous l'impulsion du Canton et de la direction des écoles, l'ASPIHL a dû reprendre sous sa gestion toutes les tâches déléguées tels que l'organisation des camps, les devoirs surveillés, le sport facultatif, les transports, etc. afin de respecter la Loi sur l'école obligatoire (LEO). De nombreuses discussions ont amené à l'annulation de la convention entre l'Etat de Vaud et les communes au 31 décembre 2021.

Dès lors, une collaboration s'est mise en place pour la reprise progressive des tâches communales déléguées par la direction des écoles. Voici les principales activités gérées :

Infrastructures scolaires et logistiques : mise à part la création de nouvelles classes, l'ASPIHL a procédé comme chaque année au renouvellement du matériel et mobilier scolaire selon un tournus convenu avec la Direction des écoles permettant de conserver les meubles durant 30 ans environ.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Une réévaluation de la situation de certaines lignes de bus a été effectuée en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Celle-ci a permis aux communes de maintenir une dépense inférieure à celle initialement budgétée.

Pour la cinquième année consécutive, tous les élèves possèdent un titre de transport (Mobilis) valable entre Yvorne et Territet ; ils peuvent en conséquence bénéficier de transports gratuits pour leurs activités parascolaires et sportives. Cette solution a été reconduite à la grande satisfaction des élèves et de leurs parents.

Le système d'accompagnement des plus jeunes par un adulte entre l'école de Rennaz et l'arrêt de bus a été poursuivi et restera en vigueur ces prochaines années. Au niveau des transports, de nombreuses séances de sensibilisation et prévention sont organisées dans le courant de l'année scolaire. Nous n'avons pas constaté de recrudescence de signalements, mais nous restons attentifs au sujet des incivilités durant les transports scolaires.

PARASCOLAIRE

Afin de faciliter la gestion administrative et financière des tâches déléguées, la Commission consultative des écoles en collaboration avec l'ASPIHL a mis en place une application informatique. De ce fait, la société CERFI à travers son application « Mon Portail » a été mandatée. Ainsi, les inscriptions, le suivi des présences et la facturation sont traités automatiquement via cette plateforme. Les parents d'élèves sont donc responsables de l'organisation périscolaire en fonction de leurs besoins et attentes.

Camps, courses scolaires et manifestations

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses activités n'ont pas pu avoir lieu. Des activités de remplacement ont été proposées aux élèves. Un accent particulier sera mis ces prochaines années afin de reprendre un rythme plus soutenu.

Surveillance des devoirs

Le système de devoirs surveillés a été maintenu en respectant les mesures de protection sanitaire. L'entier de l'organisation a été géré par l'établissement scolaire et a permis à 72 élèves de bénéficier de moments de calme pour effectuer leurs devoirs. Cette organisation sera reprise par l'ASPIHL.

Repas et cantine scolaire

Nous avons procédé à une réorganisation du personnel et travaillé à une gestion plus efficace des ressources humaines. Environ 5'200 repas chauds ont été distribués à la salle paroissiale catholique à Villeneuve.

Toujours sous la surveillance de personnes adultes, les élèves inscrits pour un repas chaud ainsi que les pique-niqueurs ont été regroupés à la salle de l'Eglise catholique de Villeneuve. Depuis la rentrée scolaire 2021, la cantine accueille les élèves de 7P et 8P afin de combler le manque de places en UAPE. Cette situation satisfait les familles car elle est financièrement avantageuse. Cette phase test se terminera en juillet 2022, puis ce système sera certainement reconduit.

Sports scolaires facultatifs (SSF)

Nous avons constaté un recul des inscriptions aux sports scolaires facultatifs dû en majeure partie aux horaires scolaires plus contraignants et à cause du manque de locaux sportifs. 317 élèves de 5P à 11P se sont inscrits aux diverses activités proposées.

AFFAIRES SOCIALES

Nous sommes devenus un pôle santé et social depuis l'ouverture de la structure hospitalière et para-hospitalière. La qualité de nos structures d'accueil est irréprochable et nous regroupons au sein d'Espace Santé Rennaz de nombreux partenaires sociaux. A la suite de la volonté des délégués de l'assemblée intercommunale, le Municipal en charge du dicastère a été élu membre du Comité de direction et notre Syndique membre de la Commission de gestion. Rennaz participe activement à la stratégie de développement des prestations sociales et des places d'accueil. Notre collaboration avec les différents partenaires est excellente.

Concernant les places d'accueil de jour des enfants, Rennaz est un point central pour la prise en charge des enfants des communes du Cercle (Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve). Une répartition plus pointue des places a permis une meilleure coordination entre les structures existantes. Cette analyse a démontré la nécessité d'ouvrir une nouvelle structure UAPE (Unité d'accueil pour enfants) pour les enfants de 5 à 12 ans. Une solution provisoire est en cours de réflexion, afin de faire face au manque d'infrastructures et d'espace constructible. C'est pourquoi nous envisageons cette solution provisoire et planifions en parallèle la création d'une nouvelle structure d'accueil parascolaire en une étroite collaboration avec la direction de l'AJE (Accueil de jour des enfants) et avec l'ASPIHL.

La crèche/garderie « Les Renardeaux » a vécu une période difficile liée à la situation sanitaire ainsi qu'aux normes à respecter. Il est important de souligner la grande capacité d'adaptation de la Direction et des collaborateurs de la crèche pour pallier le manque de personnel dû aux quarantaines et isolements, ce qui a permis le maintien de l'accueil des enfants. Au 31 décembre 2021, la crèche/garderie de Rennaz comptait 76 places en âge préscolaire, soit 46 places pour les enfants de notre région et 30 pour les parents faisant partie du personnel hospitalier. Le nombre d'enfants augmente progressivement, la capacité entière de cette structure permettant l'accueil de 83 places, devrait être bientôt complète.



Crèche/garderie Les Renardeaux

Au 31 décembre 2021, l'ARASAPE (Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et Pays-d'Enhaut) propose pour le district d'Aigle et du Pays d'Enhaut 328 places en crèche (accueil préscolaire), 456 places en UAPE, 745 enfants sont pris en charge dans le cadre de l'accueil familial de jour. Ces chiffres augmentent rapidement sous l'impulsion des exigences cantonales. Par rapport au nouveau plan de développement intercommunal 2020-2025, les structures sont déjà remplies à 99%. Notre région du Haut-Lac a connu un fort essor démographique, nous contraignant à nous adapter rapidement. Il est à noter que la plupart de ces structures sont remplies entre 90 et 100% de leur capacité d'accueil et qu'un manque de place en parascolaire se fait vivement ressentir.

Dès la reprise scolaire 2021/2022 et à la suite d'une motion, L'AJE a modifié la facturation des prestations aux parents : en effet et jusqu'à présent, le domicile de l'enfant faisait foi pour l'octroi des tarifs. Pour des raisons de cohérence, c'est maintenant le domicile fiscal du parent placeur qui fait référence pour le calcul de la part parentale. Nous aimerions préciser que la charge totale de l'accueil de jour des enfants est répartie entre trois entités :

- Le Canton de Vaud à hauteur de 19,5% (chiffre arrondi)
- La Commune à hauteur de 30,9% (chiffre arrondi)
- Les parents à hauteur de 40,5% (chiffre arrondi).

Le solde de 10,1% est couvert par divers produits tels que les subventions fédérales et la contribution de l'HRC (Hôpital Riviera Chablais).

Pour la commune de Rennaz, la charge financière supportée dans cette répartition représente CHF 1'000.-/enfant établi dans la Commune.

SANTÉ

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS

Avec plus de deux ans d'exploitation de l'Hôpital Riviera-Chablais VD-VS et de l'Espace Santé SA, les autorités communales sont en contact régulier avec leur direction, permettant de trouver des solutions aux problématiques rencontrées.

Au 31 décembre 2021, l'Hôpital Riviera-Chablais compte 1'669 équivalents plein temps, soit plus de 2'000 collaborateurs répartis dans les 4 sites (Vevey, Blonay, Monthey et Rennaz), dont 85% travaillent sur le site de Rennaz.



SANTÉ PUBLIQUE

La crise sanitaire était un acteur bien présent encore en 2021. Les différents partenaires ont continué à soutenir la population de manière active pour passer les différentes vagues. La Municipalité a continué à s'informer et à se tenir à disposition de la population.

POLICE

La Police cantonale est intervenue à 526 évènements, dont 171 sont en lien avec l'Hôpital Riviera-Chablais et 74 qui ne concernent pas le village, soit un total de 281 pour Rennaz.

Le poste mobile de gendarmerie a fait le bilan de ses activités durant les 6 dernières années : le bus de la police de proximité a été stationné à 64 reprises durant environ 2h devant la Maison de commune, le Centre commercial Riviera ou aux abords de la place de rebroussement. Le but de cette présence régulière est de renforcer la sécurité publique en patrouillant à pied ou à vélo et créer un lien de confiance avec les habitants. Elle permet également aux habitants du village de poser des questions ou, cas échéant, de déposer une plainte sans se rendre au poste de gendarmerie.

EGLISE

EGLISE PROTESTANTE

10 cultes se sont déroulés à l'église de Rennaz.

EGLISE CATHOLIQUE

Rennaz fait toujours partie de la paroisse de Roche, qui dépend du diocèse de Sion.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LANGUE ALLEMANDE

Elle est située à l'avenue des Alpes à Montreux et est liée par une convention, entre les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Veytaux et Villeneuve, son financement est en discussion au sein de ces communes.

SERVICE DU FEU

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-LAC (SDIS DU HAUT-LAC)

Le SDIS du Haut Lac se compose d'un commandement, de 10 officiers, 17 sous-officiers, 34 sapeurs et 9 recrues. Le SDIS a pu compter sur 9 nouvelles incorporations, mais a pris acte de 11 démissions.

Le service du feu a été mobilisé à 150 reprises, dont 19 fois sur le territoire de la commune de Rennaz.

Pour les cinq communes du Cercle, le coût par habitant s'élève à CHF 27.00.

Malgré la pandémie, le SDIS a pu intervenir de façon normale, notamment en juillet pour des inondations dues aux fortes précipitations.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Le 1^{er} lieutenant Burnier est responsable du groupe des Jeunes sapeurs-pompiers, assisté de plusieurs instructeurs. Le groupe est composé de 15 jeunes de 11 à 18 ans, formés en vue de rejoindre le corps du SDIS.

Le coût de la prise en charge des JSP est de CHF 8.00 par habitant du Cercle de Villeneuve.

ASSOCIATION DE PREMIERS SECOURS DU HAUT-LAC (APS)

Elle se compose de 40 membres et effectue en moyenne 7 exercices par mois. Elle a été présente lors 6 manifestations, durant lesquelles elle est intervenue à 15 reprises. Cela représente un total de 242,5 heures de garde sanitaire sur 16 jours.

PROTECTION CIVILE

Basée à Aigle, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) est composée d'une assemblée générale, soit 2 représentants par commune du district et d'un comité directeur de 8 membres. L'état-major est composé d'un commandant, de son remplaçant et d'un chef d'office, tous professionnels, ainsi que de 7 chefs de section de milice.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mobilisée dans l'heure en cas d'alarme et comprend 45 astreints.

La formation d'appui régionale (FAR) entre en service dans les 6 heures, sur alarme ; celle-ci passe par le réseau téléphonique fixe ou mobile et comprend 195 astreints. Le coût par habitant s'élève à CHF 17.78.

Elle a notamment pour mission l'assistance, le ravitaillement, la régularisation du trafic, des interventions en faveur de la collectivité, des travaux de remise en état lors de dégâts naturels, etc.

Pour la seconde année, elle a été mise à fort contribution dans le cadre de la pandémie, en apportant un soutien dans les EMS, hôpitaux, centres de santé communautaire et de précarité.

L'année 2021 a comptabilisé 2'390 jours de services, soit 4 cours de répétition avec 88 jours de service.

EAUX, ÉPURATION

L'eau distribuée sur le territoire de Rennaz provient de la source de Saxelle, propriété de Chessel sur la commune de Vouvry, de Villeneuve pour la défense incendie et en support, de la source des Lizettes à Roche.

Pour les questions relatives à la distribution de l'eau, ainsi qu'à la captation des eaux claires et des eaux usées, la Municipalité collabore avec M. Claude Schneeberger, fontainier travaillant également pour la commune de Roche.

Par ailleurs, l'entreprise Corelltech, société du groupe Holdigaz, contrôle informatiquement le réseau des canalisations, y compris les vannes et les chambres ; sur cette base, elle nous adresse un relevé mensuel.

Le 21 septembre 2021, une rupture de canalisation sur un chantier situé sur le territoire communal nous a malheureusement privé d'eau durant quelques heures.

BÂTIMENTS

CHALET DU CIMETIÈRE

Pour donner suite à des travaux réalisés sur la route d'accès par la commune de Villeneuve, nous en avons profité pour alimenter le chalet en électricité. Pour cette raison, nous avons mandaté une entreprise locale afin de poser quelques prises et points lumineux.

MAISON DE COMMUNE

La mise en conformité de nos archives par la transformation d'un appartement en un local approprié et sécurisé selon les normes demandées par le Canton nous a aussi permis d'aménager un bureau indépendant pour la boursière, des sanitaires correspondant aux normes LHand, ainsi qu'une cafétéria pour le personnel. Ces nouveaux locaux sont en prolongement des bureaux existants pour plus d'efficacité et de confort.



Travaux de réalisation de la cafeteria et du bureau de la bourse

Les aménagements extérieurs ont été réalisés par une entreprise locale. Aujourd'hui, la rénovation totale du bâtiment est terminée. Ainsi, la Maison de commune a retrouvé une esthétique au goût du jour, son charme et une réelle identification dans le village.

LOCAUX DE VOIRIE

Divers travaux courants ont été effectués dans ces locaux.

CASERNE DES POMPIERS

Les murs des salles de théorie, de la cuisine et de l'entrée ont été rafraîchis.

Afin de prolonger la durée de vie des onduleurs des panneaux photovoltaïques, une ventilation plus performante a été installée dans le local technique.

COLLÈGE

Pour résoudre les problèmes récurrents de traces d'humidité dans la salle d'accueil de L'arennaz, une isolation faite de panneaux de plâtre a été installée créant ainsi un espace permettant de ventiler le mur intérieur.

ROUTES ET TRAVAUX

La mise en soumission des travaux de la route du Village via les marchés publics a retardé quelque peu le début du chantier, notamment à cause d'un recours à traiter. Aujourd'hui les travaux sont attribués et l'entreprise a pris ses quartiers à Rennaz pour leur réalisation.

Le revêtement de la route de Noville montrait un certain nombre de fissures. Nous les avons traitées avec une lance bitumineuse et les avons recouverts de gravillonnage. Une émulsion coulée à froid enrichie de fibres (E.C.F) pour empêcher la formation de nouvelles fissures sera posée en 2022. Il est à noter que l'augmentation de la fréquence du passage des bus n'est pas étrangère à cette dégradation.

Une balayeuse a été louée avec le chauffeur à une entreprise spécialisée pour nettoyer les routes du village et celles de la zone industrielle de la Jonnaire. Cet essai s'est avéré concluant. Aussi, le nettoyage des routes communales avec la balayeuse se fera une fois par mois en 2022.

VOIRIE

La Municipalité poursuit ses investissements pour améliorer la sécurité de ses employés par l'achat d'habits confortables et à haute visibilité, de souliers de sécurité, ainsi que par l'acquisition de matériel de sécurité tel que signalisation, de flash, etc.

Concernant la mini-déchetterie du chemin du Levant, nous sommes conscients du temps que doivent consacrer chaque jour les employés à la remise en ordre de cette place, grandement dû à la négligence de certains usagers. Nous retrouvons la même problématique liée aux déchets sauvages aux abords des routes et des arrêts de bus.

Cette situation est très décevante, bien que présente dans toutes les communes de nos jours. Tout ce temps pourrait être utilisé de meilleure manière, par exemple pour améliorer le bien-être des habitants ou pour mettre en place d'autres projets.

Des aménagements ont été tout de même réalisés autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments, notamment une boîte à livres ou la pose d'une table haute à côté du foyer de l'arboretum.

Le duo formé par nos employés de voirie se complète parfaitement. Ils peuvent ainsi effectuer des travaux dans tous les domaines. De plus, lors de vacances ou d'absence, ils sont malgré tout autonomes et assurent toutes les tâches nécessaires.

BOÎTE À LIVRES

A la suite d'une initiative privée, une étagère provisoire avait été installée près du local de voirie afin de mettre à disposition des passants des livres de 2^e main. Les employés de voirie ont proposé de réaliser une « boîte à livres » à l'extérieur de la salle communale. Aujourd'hui, les ouvrages déjà lus ont trouvé leur emplacement et sont à l'abri des intempéries. Il suffit de se servir...



Boîte à livres réalisées par les employés communaux

PARCS ET JARDINS, CIMETIÈRE

Les décorations florales sont renouvelées chaque année. Durant toute la saison, les espaces verts, soit l'arboretum, la place de jeux, les bacs à fleurs, la zone engazonnée, etc. sont régulièrement entretenus afin de rendre le village agréable pour le bien-être de chacun. De plus, un immense travail a été accompli par notre personnel en vue d'embellir le cimetière, ce qui a été apprécié par de nombreuses personnes.

Le jardin d'enfants ou « Petit parc » est enfin terminé. Les nouvelles installations sont modernisées et plus ludiques. Cet espace est accueillant pour les enfants comme pour leurs parents, un soin particulier ayant été apporté à la convivialité et au partage.

La paroi antibruit est le résultat d'un compromis trouvé avec les voisins. Par ailleurs, il remplace une haie devenue trop envahissante et améliore ainsi l'aspect de la place de jeux.



Durant les travaux



Installation des nouveaux jeux

TERRAIN ET VIGNES

TERRAINS

Les trente hectares que la Commune possède représentent un petit domaine agricole, mais comme aucun corps de ferme n'est rattaché à ces terrains, ils sont repartis et exploités par trois agriculteurs du village.

VIGNE

La Commune possède 11.58 ares de vigne cultivée en cépage Gamay. Elle est située sur la commune de Villeneuve et exploitée par M. Daniel Allamand, vigneron émérite.

A la suite d'un contrôle effectué par les instances fédérales, nous sommes contraints de modifier légèrement l'étiquette des bouteilles du vin produit sur la parcelle communale, situées à Villeneuve. En conséquence, la Commune proposera directement la vente de vin aux personnes intéressées.



POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2021, 13 dossiers ont été déposés au greffe en vue d'une mise à l'enquête.

Par ailleurs, 17 permis de construire et 3 autorisations municipales ont été délivrés, ainsi que 8 permis d'habiter et d'utiliser.

Comme l'année précédente, la Commune s'est adressée à des spécialistes pour une analyse en amont des dossiers en ce qui concerne entre autres la sécurité incendie et les mises en conformité. Elle a également demandé des avis de droit dans le but de défendre ses intérêts.

De gros chantiers ont débuté, soit celui du Centre commercial Riviera et celui de l'ancien motel, situé à l'entrée du quartier de Praz-Riond.

Notre village se trouvant dans l'impossibilité de construire de nouveaux bâtiments, certains propriétaires ont décidé de démolir et reconstruire de nouvelles bâtisses. Ces constructions seront terminées en 2022.

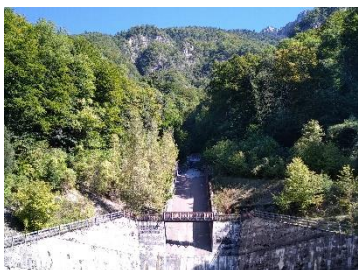
PROCÉDÉS DE RÉCLAME

Une dizaine dossiers de demande d'autorisation ont été déposés. 6 autorisations municipales ont été délivrées. Un émolument est facturé avec la délivrance des procédés de réclame. En 2021, cela a rapporté à la Commune un montant de CHF 7'843.50.

FORÊTS

La commune de Rennaz possède 155 ha de forêts réparties comme suit : la plus grande partie, soit 86 ha, est située dans la division du Pissot, 35 ha en montagne et 34 ha en plaine. Ces forêts, propriétés de la commune de Rennaz, sont réparties sur le territoire de Rennaz, Noville et Villeneuve.

Le Groupement forestier des Agittes (GFA), sous contrat avec la commune de Rennaz, est mandatée pour l'entretien de notre patrimoine sylvicole.



Forêt du Pissot



FAITS MARQUANTS

Les intempéries régulières et abondantes du printemps et de l'été ont marqué cette année.

Le marché du peuplier est toujours difficile et les ventes se font au coup par coup. La chalarose, maladie fongique qui atteint un grand nombre de frênes, poursuit son action. Les exploitations visent à sécuriser les lisières au bord des routes et des chemins.

EXPLOITATION

Malgré cela, l'exploitation de peupliers se poursuit avec la collaboration d'une entreprise privée (Ruch), le long de la berge du Rhône (De là le Bras, zone alluviale).

Les bois de faible diamètre et les houppiers sont laissés en tas sur le parterre de coupe.

Une lisière étagée est aménagée en bordure de la digue du Rhône (aménagement subventionné).

Des chablis (arbres cassés ou renversés par le vent) ont été façonnés pour libérer des chemins ou des lisières à divers endroits (Les Iles, Les Bouillets).

Une éclaircie dans la jeune futaie de chênes rouges aux Iles a été réalisée.

L'exploitation, soit le volume de bois façonné, y compris le bois laissé en forêt représente 208m³ de bois de service et de feu.

Soins culturaux :

Les jeunes plantations de chênes d'origine de la Plaine du Rhône ont été dégagées et protégées (secteurs De là le Bras et Les Bouillets). Un entretien de plantation et l'enlèvement des protections ont été réalisés au Marais-Rond.

Diverses parcelles de soins culturaux en plaine, surface : 18,45 m².

PLANTES NÉOPHYTES

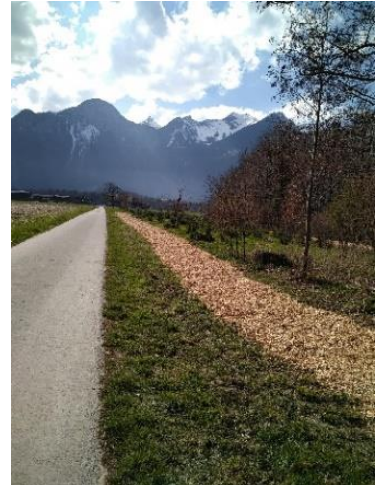
La lutte continue...

Plusieurs séances se sont tenues à Noville en présence du Groupement forestier des Agittes, la Direction générale de l'environnement, la Direction de la mobilité et des routes, l'Association pour la sauvegarde du Léman, les CFF ainsi que les communes impliquées dans le projet. L'enveloppe budgétaire allouée en 2020 par la Confédération n'est pas renouvelée. Chaque commune met à disposition ses forces vives afin d'essayer d'éradiquer les plantes exotiques envahissantes. Nos employés ont suivi une formation afin d'être le plus efficace possible sur le terrain.

La liste complète des plantes indésirables peut être consultée sur le site internet du canton de Vaud ou celui d'Infoflora.

ARBORETUM

En 2021, la Commune a pu concrétiser son projet d'extension du sentier de l'arboretum. Recouvert de copeaux de bois, il mesure 250 mètres et chemine le long de la route du Marais-Rond pour plonger ensuite dans le sous-bois afin de rejoindre le sentier déjà existant. Il sera agrémenté de nouvelles plantations de diverses essences début 2022.



SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël s'est faite le 11 décembre 2021. Comme lors de l'année précédente, nos plantations sont insuffisantes et pas encore arrivées à maturité. Aussi, la Commune a dû acheter les sapins chez un pépinière suisse romande, ceux-ci étaient malgré tout été offerts à la population.

La Maison de commune a, elle aussi, eu droit à son sapin de Noël !



DÉCHETS

En 2021, le prix des déchets ménagers et celui des déchets compostables restent inchangés, soit CHF 0.45/kg TTC, respectivement à CHF 0.35/kg TTC.

Comme la loi nous y oblige, nous avons dû suivre la procédure relative au marché public sur invitation pour le choix du futur transporteur, le contrat de l'entreprise Lehmann se terminant au 31 décembre 2021. Nous avons fait appel à la société CSC Déchets, spécialiste en la matière pour établir le cahier des charges. C'est l'entreprise Retripa qui a remporté le marché pour une durée de 4 ans. Elle récolte nos déchets dès le 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, selon l'article 4.1 de notre directive communale sur la gestion des déchets relatif aux mesures d'accompagnement pour les enfants de moins de 2 ans et les personnes ayant un certificat médical, nous avons procédé au remboursement de CHF 724.29 pour 23 enfants et 2 aînés. Les montants ont été rétrocédés directement sur les cartes déchets aux familles concernées.

COLLECTE DES DÉCHETS

Cette année, une des dates de récolte des déchets encombrants a été fixée un samedi, soit le 9 octobre 2021. Au vu du retour positif des habitants, nous allons conserver la récolte un samedi par année dans le planning

Recyclage

En 2021, la collecte des PET a battu tous les records avec quelques 123'965 bouteilles récoltées pour un poids total de 3'415 kilos ! Nous avons reçu à nouveau le Certificat environnemental de Pet Recycling Schweiz.

Concernant la collecte de textiles usagés, là aussi, nos 2 containers ont récolté 11'000 kg soit 1/3 de plus que l'année précédentes (8'600 kg pour 2020).

Déchets sauvages

Depuis la mise en place de la taxe au poids, nos employés communaux retrouvent régulièrement des sacs à côté des Moloks.

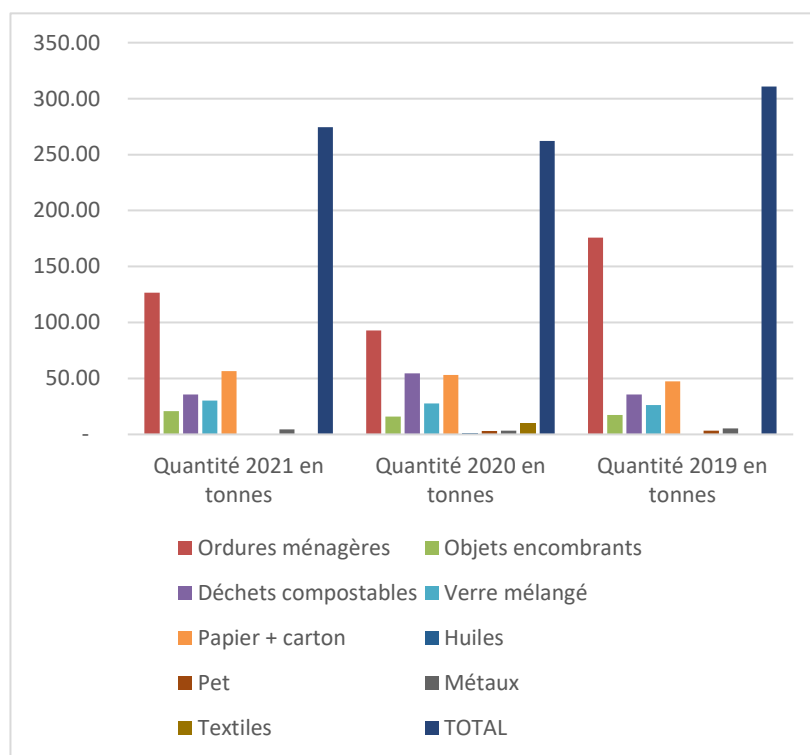
Le temps passé par les employés à ouvrir et traiter chaque cas représente 51,25 heures pour 148 sacs pour un total de 33 preuves. Cela a abouti à 30 ordonnances pénales dont 23 classées et 14 lettres d'avertissement. Le montant encaissé des amendes s'élève à CHF 750.00.

Le coût de ce poste risque d'être répercuté sur le prix au kilo ces prochaines années.

Evolution de la récolte des déchets

Les graphiques nous montrent l'évolution de la récolte des déchets dans notre Commune :

Catégories	Quantité 2021 par tonne	Quantité 2020 par tonne	Quantité 2019 par tonne
Ordures ménagères	126.54	92.76	175.70
Objets encombrants	20.90	16.04	17.43
Déchets compostables	35.68	54.41	35.55
Verre mélangé	30.28	27.66	26.26
Papier + carton	56.41	53.09	47.33
Métaux	4.60	3.46	5.25
TOTAL	274.41	262.16	310.77



COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

Rapport des comptes pour l'année 2021

1. RÉSULTATS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Pour rappel, le budget de fonctionnement 2021 amendé, voté le 10 décembre 2020, présentait un excédent de charges de CHF 212'238.20. De plus, un crédit complémentaire de CHF 14'000.00, préavis 45/2016-2021 pour la mise en soumission de la collecte des déchets urbains combustibles et des déchets verts a été accordé par le Conseil général le 18 mars 2021, ce qui présentait un excédent de charges de CHF 226'238.20. Un préavis pour une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2021 est également soumis au Conseil général afin de respecter les dispositions légales.

Avec un total des charges de CHF 4'897'257.82 et un total des revenus de CHF 5'045'867.40, les comptes annuels 2021 laissent apparaître un bénéfice net de CHF 148'609.58 après versement à divers fonds de réserve (selon détail ci-après). Ce résultat est nettement plus favorable que le budget voté.

Le tableau ci-dessous résume la situation du budget et des comptes 2021.

	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020	ECARTS C21 - B21
<i>Charges selon budget déposé par la Municipalité</i>		3'865'888.20		
<i>Amendement voté le 10 décembre 2020</i>		0.00		
<i>Crédit(s) complémentaire(s) voté(s)</i>		14'000.00		
CHARGES	4'897'257.82	3'879'888.20	5'085'638.68	1'017'369.62
REVENUS	5'045'867.40	3'653'650.00	5'109'761.12	1'392'217.40
Excédent de charges		226'238.20		374'847.78
Excédent de revenus	148'609.58		24'122.44	

Les comptes annuels, ci-après, montrent en détail les mouvements financiers. Des explications détaillées y figurent.

Il faut toutefois mettre en évidence quelques éléments :

CHARGES

Amortissements ordinaires

21.330	Finances : défalcatons remboursement impôts	CHF	27'701.01
351.331	P21/2016-2021 Compte no 9143.16 Rénovation Maison commune	CHF	31'300.00
355.331	P10/2011-2016 Compte no 9143.10 Caserne : bâtiment + mobilier	CHF	87'012.00
43.331	P30/2011-2016 Compte no 9146.01 Véhicule	CHF	19'939.55
43.331.1	P22/2006-2011 – Chemin 35C génie civil Compte no 9141.03.01 Part SAF Fourches	CHF	3'156.00
43.331.2	P12/2016-2021 Compte no 9141.16 Réaménagement RC 726	CHF	32'260.00
45.331	P31/2016-2021 Compte no 9141.21 Modification conteneurs Molok	CHF	4'123.15
46.331	P22/2006-2011 – Epuraton EC/EU Compte no 9141.03.01 Part SAF Fourches	CHF	40'200.00
Total	Amortissements ordinaires (Nature 33)	CHF	245'691.71

Attributions aux fonds de réserve

23.380	Compte no 9282.09 Informatique	CHF	100'000.00
23.380	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	500'000.00
355.380	Compte no 9282.16 Caserne – fonds de rénovation	CHF	11'056.00
46.381	Compte no 9280.6 Epuraton	CHF	366.60
81.381	Compte no 9280.5 Service des Eaux	CHF	15'659.10
Total	Attribution aux fonds de réserve (Nature 38)	CHF	627'081.70
	Charges diverses	CHF	4'014'584.41
	Imputations internes	CHF	9'900.00
TOTAL	CHARGES	CHF	4'897'257.82

REVENUS

Prélèvements sur fonds de réserve

23.48	Compte no 9282.06 Débiteurs douteux	CHF	7'567.00
43.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	52'199.55
45.481	Compte no 9180.45 Avances aux financements des déchets *	CHF	7'981.80
	Revenus divers	CHF	4'968'219.05
	Imputations internes	CHF	9'900.00
TOTAL	REVENUS	CHF	5'045'867.40

* Les domaines dits autofinancés sont des tâches publiques qui nécessitent d'être « autoporteuses » d'un point de vue financier, ce qui est le cas des déchets (45). Si le bilan présente une réserve affectée insuffisante pour l'équilibre d'un domaine autofinancé, alors le ménage courant communal avance la somme nécessaire au domaine en question. De ce fait, le compte 9180.45, à l'actif du bilan a été créé et utilisé. Certaines taxes ont été adaptées et devraient permettre de rembourser cette avance et reconstituer une réserve appropriée.

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Prélèvements sur fonds de réserve

9282.14	P06/2006-2011 Elargissement chemin du Levant Compte no 9141.01	CHF	23'865.11
9282.14	P20/2011-2016 Crédit étude pour régulariser trafic à travers le village - Compte no 9141.11	CHF	73'881.40
9282.00	P28/2016-2021 Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination - Compte no 9149.01	CHF	77'130.54
9282.00	P38/2016-2021 Création local d'archive à la maison de commune - Compte no 9143.17	CHF	106'293.60
9282.00	P44/2016-2021 Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie - Compte no 9143.23	CHF	17'269.00

AUTOFINANCEMENT

Charges de fonctionnement épurées	CHF	4'042'285.42
Revenus de fonctionnement épurés	CHF	4'968'219.05
Marge d'autofinancement brute	CHF	925'933.63

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Pour rappel, le préavis 3/2021-2026 sur le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a fixé les valeurs suivantes :

- Plafond d'emprunts et de cautionnements CHF 15'000'000.00

L'endettement brut au 31 décembre 2021 est le suivant :

Emprunts	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Construction de la caserne du SDIS du Haut-Lac	CHF 820'000.00	CHF 1'305'000.00
SAF des Fourches	CHF 0.00	CHF 350'000.00
Maison de commune	CHF 900'000.00	CHF 900'000.00
Total	CHF 1'720'000.00	CHF 2'555'000.00
Nombre d'habitants	883	889
Dette par habitant	CHF 1'947.90	CHF 2'874.02
Cautionnement au 31.12.2021	CHF 0	CHF 0

POINT D'IMPÔT

Pour votre information, la valeur du point d'impôt provisoire pour 2021 s'élève à :

- CHF 28'876.00 (CHF 24'268.00 en 2020)
- Par habitant CHF 32.70 (CHF 27.29 en 2020)

2. ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

CHARGES PAR NATURE	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020	ECARTS C21 - B21
30 Autorités et personnel	1'211'202.19	1'194'400	1'073'321.19	16'802.19
31 Biens, services, marchandises	892'406.84	920'510	789'772.24	- 28'103.16
32 Intérêts passifs	31'159.31	37'650	32'651.64	- 6'490.69
33 Amortissements	245'691.71	247'915	228'314.56	- 2'223.29
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	1'700'403.59	1'262'390	1'741'647.49	438'013.49
36 Aides et subventions	179'412.48	176'813	159'007.03	2'599.38
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	627'081.70	30'310	1'051'024.53	596'771.70
39 Imputations internes	9'900.00	9'900	9'900.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	4'897'257.82	3'879'888	5'085'638.68	1'017'369.62

En 2021, la pandémie a encore perturbé certains secteurs, cela justifie les écarts en plus ou en moins entre le budget et les comptes 2021.

30 Autorités et personnel

CHF 1'211'202.19
(Ecart : CHF +16'802.19)

En plus de la répartition des heures effectuées entre les différents dicastères, cette variation de CHF 16'802.19 se justifie principalement par l'augmentation des soldes des pompiers due au rattrapage de cours non effectués en 2020 pour cause de pandémie (chapitre 65 Défense contre l'incendie).

31 Biens, services, marchandises

CHF 892'406.84
(Ecart : CHF - 28'103.16)

Bien que des crédits complémentaires aient été demandés pour plusieurs comptes de cette nature, la diminution de CHF 28'103.16 se justifie principalement par :

- Très peu de collations ont été organisées (Conseils généraux, réunions avec Municipalité, etc) et des manifestations comme Pâques et le 1^{er} août ont été annulées (chapitre 11 Administration et chapitre 65 Défense contre l'incendie).
- Une partie du travail des archivistes pour l'archivage des dossiers de la police des constructions n'a pas pu être effectué cette année. Il est reporté en 2022 (chapitre 11 Administration).
- Les frais effectifs pour les honoraires et frais d'études ont été moins importants que le montant porté au budget (chapitre 11 Administration).
- Certains entretiens ont été moins onéreux que prévus et d'autres ont été reportés.

32 Intérêts passifs

CHF 31'159.31
(Ecart : CHF - 6'490.69)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

33 Amortissements	CHF	245'691.71
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>- 2'223.29)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	CHF	1'700'403.59
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 438'013.49)</i>

Cette nature de compte enregistre les dépenses pour l'alimentation au fonds de péréquation, la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale), aux frais des transports publics, à la facture scolaire, aux prestations pour la Police cantonale, ainsi qu'aux diverses associations et ententes intercommunales.

La forte augmentation de l'impôt des frontaliers a pour conséquence deux points en lien avec les dépenses ci-dessus, soit :

- Redistribution de 30% du montant encaissé au travers de la participation à la cohésion sociale (chapitre 72 Prévoyance sociale cantonale – péréquation indirecte).
- Augmentation de la valeur du point d'impôt et par conséquent de la participation à l'alimentation du Fonds de péréquation (Chapitre 22 Service financier – péréquation directe).

Il est également à relever une augmentation conséquente des frais au chapitre 46 Réseaux d'égouts, d'épuration due en partie à une fuite importante sur un chantier. Ces frais ont été bien entendu refacturés au travers du chapitre 81 Service des eaux - nature 43 Taxes, émoluments, produits des ventes.

36 Aides et subventions	CHF	179'412.48
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 2'599.38)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	CHF	627'081.70
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 596'771.70)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier (c.f. détail ci-avant).

Il est à relever qu'une écriture de bouclage a été comptabilisée par une attribution de CHF 500'000.00 au fonds de réserve compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs et CHF 100'000.00 compte no 9282.09 Informatique. Cette attribution exceptionnelle a pu être effectuée grâce à l'encaissement des impôts des frontaliers qui a fortement augmenté depuis l'ouverture de l'hôpital.

39 Imputations internes	CHF	9'900.00
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>0.00)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

3. ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

REVENUS PAR NATURE	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020	ECARTS C21 - B21
40 Impôts	3'018'407.66	2'077'300	2'344'551.23	941'107.66
41 Patentes, concessions	198'690.35	115'000	105'580.80	83'690.35
42 Revenus du patrimoine	294'606.30	284'072	295'893.62	10'534.30
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	675'300.17	515'450	678'301.05	159'850.17
44 Parts à des recettes cantonales	50'281.75	20'020	61'585.85	30'261.75
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	551'213.42	443'378	1'369'326.34	107'835.42
46 Autres participations et subventions	179'719.40	125'000	147'458.65	54'719.40
48 Prélèvements sur les fonds et financements	67'748.35	63'530	97'163.58	4'218.35
49 Imputations internes	9'900.00	9'900	9'900.00	0.00
TOTAL DES REVENUS	5'045'867.40	3'653'650	5'109'761.12	1'392'217.40

40 Impôts

CHF 3'018'407.66
(Ecart : CHF + 941'107.66)

Cette forte augmentation de CHF 941'107.66 se justifie de la manière suivante :

- Comme attendu ou espéré, l'encaissement de l'impôt des frontaliers devient un poste aussi important que l'impôt des personnes physiques. Il atteint un montant de CHF 939'726.85 soit CHF 639'726.85 de plus que le montant prévu au budget. N'oublions pas que le 30% du montant encaissé est reversé comme participation à la cohésion sociale (cf. commentaire ci-dessus - nature 35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques).
- L'augmentation de CHF 123'237.20 est due au rattrapage d'impôt de plusieurs personnes morales (2018, 2019, 2020) et à la création ou à l'arrivée de nouvelles entreprises domiciliées à Rennaz.
- La commission d'estimation fiscale des immeubles a pu à nouveau se réunir ce qui a permis une taxation rétroactive (2019 et 2020) de plusieurs biens immobiliers sur la commune. Le résultat en matière d'impôt foncier représente environ CHF 60'000.- par année, mais pour cet exercice une augmentation de CHF 127'237.20 due au rattrapage.

41 Patentes, concessions

CHF 198'690.35
(Ecart : CHF + 83'690.35)

Les compteurs d'électricité n'ayant pas été relevés en 2020 à cause de la pandémie, la redevance de la Romande Energie a été ajustée pour 2 ans.

42 Revenus du patrimoine

CHF 294'606.30
(Ecart : CHF + 10'534.30)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

43 Taxes, émoluments, produits des ventes **CHF** **675'300.17**
(Ecart : CHF + 159'850.17)

L'augmentation des recettes concerne en partie les émoluments concernant les ordonnances pénales émises à la suite de dénonciations de propriétaires de véhicules ne respectant pas les mises à ban (chapitre 11 Administration).

Compte tenu de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement communal sur les procédés de réclames, les émoluments sont facturés pour chaque demande de pose ou de modification de publicité (chapitre 11 Administration).

Les taxes forfaitaires pour les déchets participent aussi à cette augmentation (chapitre 45 Ordures ménagères).

La consommation d'eau importante de l'Hôpital Riviera Chablais, ainsi qu'une grosse fuite sur un chantier se situant sur le territoire communal expliquent une partie de l'écart avec le budget (chapitre 46 Réseaux d'égouts, d'épuration et 81 Service des eaux).

44 Parts à des recettes cantonales **CHF** **50'281.75**
(Ecart : CHF + 30'261.75)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

**45 Participations et remboursements
de collectivités publiques** **CHF** **551'213.42**
(Ecart : CHF + 107'835.42)

Cette nature de compte enregistre les décomptes en notre faveur en relation avec la participation à la cohésion sociale, la péréquation financière, les prestations pour la police cantonale et la participation des communes au SDIS du Haut-Lac.

46 Autres participations et subventions **CHF** **179'719.40**
(Ecart : CHF + 54'719.40)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier, il concerne les subventions ECA du SDIS du Haut-Lac.

**48 Prélèvements sur les fonds et financements
spéciaux** **CHF** **67'748.35**
(Ecart : CHF + 4'218.35)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

49 Imputations internes **CHF** **9'900.00**
(Ecart : CHF 0.00)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

4. CONCLUSIONS

En temps de pandémie, la Municipalité avait misé sur la prudence lors de l'élaboration du budget 2021. Or, les effets projetés du Covid-19 sur l'impôt sur le bénéfice des sociétés a été moins conséquent qu'attendu. Quant aux recettes de l'impôt sur les frontaliers, nous osons espérer qu'il restera pérenne, ce qui nous permet d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices et ainsi porter notre réflexion sur de futurs investissements, comme un local de voirie, une déchetterie, la réfection de la chapelle, une unité d'accueil pour les enfants (UAPE), etc.

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

Comptes 2021

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	867'444.89	724'15.55	911'088.10	31'200.00	734'907.78	118'900.79
2	FINANCES	788'466.99	3'480'997.63	85'295.00	2'271'850.00	1'176'000.47	3'167'666.26
3	DOMAINES ET BATIMENTS	343'484.21	378'280.11	378'300.00	395'820.00	371'587.96	402'452.40
4	TRAVAUX	695'371.26	462'806.68	648'805.00	365'130.00	649'678.65	443'672.97
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	426'361.55	3'833.35	421'128.00		373'837.41	
6	POLICE	604'909.26	443'890.00	585'587.00	403'650.00	552'137.12	407'155.00
7	SECURITE SOCIALE	968'994.58	1'419.00	663'685.10		1'017'069.59	359'494.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	202'225.08	202'225.08	186'000.00	186'000.00	210'419.70	210'419.70
	Total	4'897'257.82	5'045'867.40	3'879'888.20	3'653'650.00	5'085'638.68	5'109'761.12
	Excédent		148'609.58	226'238.20			24'122.44

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	867'444.89	72'415.55	911'088.10	31'200.00	734'907.78	118'900.79
10	Autorités	236'003.48	10'502.10	258'450.00	8'000.00	204'989.07	6'165.10
101	Conseil général	32'233.33		35'650.00		20'090.32	
101.300	Jetons de présence-indemnités	25'060.00		26'000.00		17'600.00	
101.301	Traitement du personnel	763.93		850.00		289.41	
101.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					60.00	
101.309	Charges diverses	4'175.45		7'600.00		1'163.81	
101.310	Imprimés, fournitures bureau	2'233.95		1'200.00		977.10	
102	Municipalité	203'770.15	10'502.10	222'800.00	8'000.00	184'898.75	6'165.10
102.300	Rétribution de la municipalité	171'852.05		175'000.00		147'098.60	
102.304	Caisse de pension	21'835.05		31'000.00		27'137.40	
102.306	Indemnisation rembt frais	7'650.45		12'000.00		8'188.95	
102.309	Charges diverses	1'917.60		3'000.00		1'795.05	
102.318	Honoraires et prestations de service	515.00		1'800.00		678.75	
102.436	Remboursement de tiers		10'502.10		8'000.00		6'165.10

101.309 La sortie annuelle du Conseil général n'a pas eu lieu ; en remplacement, un cadeau a été offert aux conseillers.

101.310 Le stock d'enveloppes pour le Conseil général a dû être réapprovisionné.

102.436 Un Municipal a intégré le comité de direction de l'ARASAPE et de l'ASPIHL, ses indemnités de présence sont comptabilisées dans la caisse communale.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	616'425.21	61'350.95	641'038.10	22'900.00	516'744.02	112'466.69
11.301	Traitement du personnel	223'761.21		218'600.00		205'019.87	
11.303	Cotisations A.V.S.-A.C.	56'254.80		57'300.00		49'730.00	
11.304	Caisse de pension	78'232.95		77'500.00		62'443.20	
11.305	Assurances maladie - accidents	19'590.65		19'000.00		16'464.10	
11.306	Indemnisation rembt frais	114.00		1'000.00		176.10	
11.309	Autres charges	1'841.66		2'500.00		1'427.85	
11.310.1	Imprimés - fournitures bureau	7'964.80		2'500.00		2'251.55	
11.310.2	Journaux abonnements-annonces	4'600.40		4'000.00		5'774.30	
11.311	Achat mobilier et machines	11'016.01		13'500.00		5'895.10	
11.315	Entretien mobilier et machines	46'063.36		56'400.00		11'903.05	
11.316	Location objets mobiliers	6'498.67		6'240.00		6'229.36	
11.317	Réceptions et manifestations	6'895.81		13'000.00		3'345.75	
11.317.2	Animations Village	968.00		3'500.00			
11.318.1	Frais de ports et ccp	6'230.18		6'000.00		4'841.19	
11.318.2	Téléphone	4'006.55		4'140.00		5'218.70	
11.318.3	Honoraires et frais d'études	30'492.40		45'000.00		41'109.40	
11.318.4	Assurances RC - vol etc	5'840.20		6'000.00		5'349.50	
11.318.5	Emoluments			500.00			
11.319.0	Cotisations à institutions	11'678.55		12'000.00		10'310.70	
11.319.1	Frais divers	3'200.96		3'500.00		4'418.35	
11.351	Etat de Vaud, participation transports publics	64'812.80		60'908.10		57'737.05	
11.352	Transport Noctibus	1'772.25				2'645.80	
11.352.1	Projet AggloRivelac	2'667.00		2'700.00		2'613.00	
11.352.2	Projet Cooridat	46'19.50		3'300.00		3'192.85	
11.352.3	Participation assainissement des Saviez	128.70		450.00		146.45	
11.352.5	Plaine du Chablais / demoustication	5'702.40		9'000.00			
11.365	Aides et subventions	10'671.40		12'000.00		8'500.80	
11.365.1	Mérites sportifs ou autres	800.00		500.00			
11.431	Emoluments		45'318.45		10'000.00		98'805.49
11.431.1	Emoluments pour surfaces publicitaires		2'330.00		2'000.00		2'500.00
11.435	Vente livre "Noville-Rennaz"						40.00
11.436	Remboursements de tiers		3'802.50		1'000.00		1'221.20
11.490	Part frais administratifs SDIS		9'900.00		9'900.00		9'900.00

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme	15'016.20	562.50	11'600.00	300.00	13'174.69	269.00
16.301	Traitement du personnel					9'294.14	
16.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	11'215.60		9'600.00		1'380.00	
16.309	Autres charges	3'800.60		2'000.00		2'500.55	
16.406	Taxe de séjour		562.50		300.00		269.00

11.310.1 – 11.352 – 11.352.2 – 16.309 *c.f. préavis N°06/2021-2026 « Demande de crédits supplémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2021 ».*

11.301 *La différence avec le budget provient d'un travail administratif de nos employés de voirie.*

11.310.2 *Cette augmentation est due aux annonces relatives aux mises à l'enquête publiées dans l'hebdomadaire Riviera Chablais (c.f. RLACT art. 72). Une partie de ces montants sont refacturés sur le compte 11.436 Remboursement de tiers, lequel présente un excédent par rapport au budget.*

11.315 *L'archivage de la police des constructions n'a pas pu être terminé en 2021, le solde sera facturé en 2022.*

11.318.1 *Le nombre d'envois pour des rappels de factures est en nette augmentation.*

11.351 *Le montant indiqué au budget nous avait été transmis par le Canton.*

11.431 *Ces émoluments concernent spécifiquement les ordonnances pénales faisant suite à des dénonciations par les propriétaires disposant d'une mise à ban sur leur parcelle. Il s'agit également de l'encaissement des émoluments des procédés de réclame et de mise à l'enquête.*

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	788'466.99	3'480'997.63	85'295.00	2'271'850.00	1'176'000.47	3'167'666.26
20	Comptabilité gén, caisse, cont			2'000.00		1'902.70	
20.365.1	Syndicat des Fourches			2'000.00		1'902.70	
21	Impôts	45'729.79	3'290'637.93	45'000.00	2'221'850.00	45'051.85	2'522'615.89
21.318	Emoluments	18'028.78		20'000.00		20'076.15	
21.330	Défalcations-rembt impôts	27'701.01		25'000.00		24'975.70	
21.400.1	Impôt sur le revenu	1'179'470.70			1'200'000.00		1'134'887.54
21.400.2	Impôt sur la fortune	143'282.58			120'000.00		94'894.45
21.400.3	Impôt à la source	92'707.50			100'000.00		124'988.42
21.400.4	Impôt des frontaliers	939'726.85		300'000.00	300'000.00		257'000.25
21.401.1	Impôt sur le bénéfice net	173'237.20			50'000.00		55'997.80
21.401.2	Impôt sur le capital	9813.90			7'000.00		12'133.55
21.401.3	Impôt complémentaire immeubles	48'156.45			20'000.00		37'931.25
21.402	Impôt foncier	352'477.60		225'000.00	225'000.00		220'516.40
21.404	Droits de mutations	72'356.10			50'000.00		390'203.00
21.405	Impôt successions et donations				500.00		
21.406	Taxes diverses	6'350.00			4'500.00		5'350.00
21.409	Impôts récupérés(défalcations)	266.28					10'379.57
21.410	Patentes	46'785.75			45'000.00		43'034.00
21.411	Redevance R.E.	151'904.60		70'000.00	70'000.00		62'546.80
21.436	Remboursement de frais	3'086.66			1'500.00		3'031.67
21.439	Autres Recettes	24.85					
21.441	Gains immobiliers	50'258.15			20'000.00		61'549.05
21.451	Contribution cantonale	20'732.76			8'350.00		8'172.14
22	Service financier	142'737.20	182'792.70	38'295.00	50'000.00	21'046.92	645'050.37
22.318	Frais bancaires	2'197.21		2'500.00		2'107.33	
22.329	Intérêts bonifiés s/contr.	539.99		2'700.00		371.59	
22.352	Fonds péréquation (alimentation)	140'000.00		33'095.00		207'568.00	
22.422	Revenu capitaux patr.financier	12'769.80			15'000.00		13'430.07
22.425	Revenu capitaux patrimoine adm	47'094.90			35'000.00		44'804.30
22.451	Etat de Vaud - compte de régulation	100'932.00					
22.452	Fonds péréquation (retour)	21'996.00					586'816.00

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
23	Amortissements, réserves	600'000.00	7'567.00			918'999.00	
23.332	Autres amortissements du patrimoine administratif					100.00	
23.380	Versements fonds de réserves	600'000.00				918'899.00	
23.480	Prélèvement sur fond de réserve		7'567.00				



21.400.4 *L'ouverture de l'Hôpital Riviera Chablais en 2019 ne nous avait pas permis d'évaluer le montant à prendre en compte. Aussi, la Municipalité avait joué la prudence lors de l'établissement du budget 2021. Il est à noter que 30% du montant sera reversé au fonds de péréquation 2022.*

21.402 *En raison de la pandémie, certaines estimations foncières ont pris du retard. Un réajustement pour 2019 et 2020 a été facturé aux propriétaires concernés.*

21.411 *En 2020, la Romande Energie n'a pas effectué le relevé des compteurs en raison de la pandémie. Cette différence provient surtout du rattrapage de l'Hôpital Riviera Chablais.*

	Acomptes facturés	Décompte final	Différence à payer/ à recevoir (arrondi)
Facture sociale (péréquation indirecte)	CHF 847'349.00	CHF 630'930.00	CHF -216'419.00
Alimentation du fonds de péréquation	CHF 207'568.00	CHF -88'364.00	CHF -295'932.00
Réforme policière	CHF 80'119.00	CHF 69'571.00	CHF -10'548.00
Totaux	CHF 1'135'036.00	CHF 612'137.00	CHF -522'899.00

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	343'484.21	378'280.11	378'300.00	395'820.00	371'587.96	402'452.40
31	Terrain	703.39	47'792.00	4'500.00	46'800.00	441.10	48'031.25
31.301	Traitement du personnel	611.49		2'500.00			
31.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers						
31.314	Entretien des terrains	91.90		2'000.00		60.00	
31.423	Location des terrains agricoles		17'660.90		17'600.00	381.10	17'660.90
31.423.1	Droit de superficie parcelle 175 (nov.2013-50 ans)		23'744.70		23'000.00		23'983.95
31.423.2	Location terrains divers		5'486.40		5'400.00		5'486.40
31.435	Vignes		900.00		800.00		900.00
32	Forêts et pâturages	38'911.51		36'950.00		35'416.94	
32.301	Traitement du personnel	8'888.11		2'850.00		3'645.54	
32.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers						
32.311.1	Achat machines et matériel	18.10				4'317.50	
32.313	Achat de plants et divers	260.00		3'000.00			
32.314	Entretien des forêts	29'521.95		28'800.00		24'102.00	
32.319	Taxes, cotisations, frais divers	223.35		300.00		190.00	
32.352	Vallon de la Tinière			2'000.00		3'161.90	
35	Bâtiments communaux	303'869.31	330'488.11	336'850.00	349'020.00	335'729.92	354'421.15
350	Collège	58'210.15	83'580.00	67'700.00	83'930.00	46'367.25	86'190.00
350.301	Traitement du personnel	34'407.62		34'900.00		25'210.05	
350.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					1'887.50	
350.311	Achat de matériel	3'233.90		6'000.00		4'384.30	
350.312	Electricité et chauffage	5'946.75		6'000.00		4'576.00	
350.314	Entretien collège et grande salle	9'241.58		15'000.00		6'549.30	
350.314.1	Entretien local voirie II (ancien local du feu)			500.00			
350.318	Téléphone	828.00		1'000.00		828.00	
350.318.1	Honoraires, frais d'études, taxes	1'492.75		500.00		109.30	
350.318.2	Assurances de choses	3'059.55		3'800.00		2'822.80	
350.427	Location salles de classe + gymn		83'332.00		83'332.00		83'664.00
350.427.1	Location salle du collège		200.00		500.00		2'275.00
350.436	Remboursement de frais				50.00		203.00
350.451	Subventions		48.00		48.00		48.00



- 32.301 *La plantation de sapins et l'extension de l'Arboretum, ainsi que son entretien ont été effectués par nos employés de voirie.*
- 32.352 *Les travaux prévus par la commune de Villeneuve n'ont pas été réalisés.*
- 350.427.1 *Les restrictions sanitaires n'ont pas permis la location de L'arenaz durant cette année.*

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Maison de Commune						
351.301	Traitement du personnel	77'148.95	72'947.80	82'450.00	72'390.00	72'992.37	66'999.55
351.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	10'178.12		8'150.00		10'717.74	
351.311	Achat de matériel divers	751.25				617.50	
351.312	Electricité et chauffage	2'375.30		5'000.00		955.00	
351.314	Entretien	4'867.60		6'000.00		5'384.10	
351.318	Assurances de choses	11'049.35		15'000.00		7'212.85	
351.318.1	Frais, taxes	1'930.63		2'300.00		2'178.35	
351.322	Intérêts passifs	356.70		300.00		273.75	
351.331	Amortissement rénovation enveloppe et Appt	14'340.00		14'400.00		14'353.08	
351.423	Locations	31'300.00		31'300.00		31'300.00	
351.436	Remboursements de frais		70'290.00		71'290.00		65'890.00
			2'657.80		1'100.00		1'109.55
352	Autres bâtiments	11'629.18	3'000.00	14'690.00	3'000.00	35'697.04	3'000.00
352.301	Traitement du personnel	2'523.93		3'550.00		935.29	
352.312	Electricité	884.15		650.00		608.00	
352.314.2	Entretien chalet du Cimetière	6'514.15		8'000.00		31'280.65	
352.314.3	Aménagement abri du bus			1'000.00			
352.314.4	Entretien du dépôt de voirie	793.55		500.00		2'017.95	
352.318	Assurances de choses	381.45		390.00		328.90	
352.352.1	Stand tir intercommunal de la Barmaz, Villeneuve	531.95		600.00		526.25	
352.423	Locations		3'000.00		3'000.00		3'000.00
353	Le Lavoir	5'934.11		11'750.00	50.00	16'784.76	300.00
353.301	Traitement du personnel	2'093.30		3'300.00		2'471.71	
353.311	Achat de matériel	918.10		1'000.00		112.10	
353.312	Electricité - chauffage	2'127.30		2'300.00		1'569.00	
353.314	Entretien	675.30		5'000.00		12'518.65	
353.318	Assurances de choses	120.11		150.00		113.30	
353.427	Lavoir, location				50.00		300.00
354	Abri PC	1'490.70		4'800.00		2'438.20	
354.301	Traitement du personnel			900.00			
354.312	Electricité - chauffage	435.25		1'200.00		1'264.00	
354.314	Entretien			1'500.00			
354.318	Assurances de choses	1'055.45		1'200.00		1'174.20	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
355	Caserne service du feu	149'456.22	170'960.31	155'460.00	189'650.00	161'450.30	197'931.60
355.301	Traitement du personnel	4'438.01		4'900.00		4'895.94	
355.312	Electricité (acheminement)	886.00		600.00		270.00	
355.312.1	Electricité / chauffage	13'054.75		13'000.00		13'720.25	
355.314	Entretien	13'815.00		15'000.00		23'744.60	
355.314.1	Entretien panneaux photovoltaïques			1'000.00		570.00	
355.318	Assurances de choses	3'511.38		3'300.00		3'112.65	
355.319	Frais divers	823.20		1'000.00		940.50	
355.322	Intérêts passifs	14'859.88		18'600.00		16'128.36	
355.331	Amortissement	87'012.00		87'000.00		87'012.00	
355.380	Attribution fonds de réserve (rénovation)	11'056.00		11'060.00		11'056.00	
355.435	Recettes, panneaux voltaïques		5'616.40		5'000.00		5'612.65
355.452	Participations communales		165'343.91		184'650.00		192'318.95

353.314 - 353.427

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis la location du Lavoir durant cette année. Aussi, le rafraichissement des murs et le changement de luminaires prévus n'ont pas été effectués.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	695'371.26	462'806.68	648'805.00	365'130.00	649'678.65	443'672.97
43	Routes	281'162.72	79'299.90	267'575.00	43'400.00	230'247.37	62'041.71
43.301	Traitement du personnel	62'702.41		69'500.00		45'912.20	
43.306	Indemnisation et remboursement de frais	822.75		600.00		335.00	
43.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					18'585.00	
43.311.1	Achat matériel + outillage	26'995.86		33'000.00		22'945.29	
43.312	Eclairage public, électricité	17'006.45		12'000.00		12'205.95	
43.314.1	Entretien du réseau routier	41'873.20		20'000.00		29'034.50	
43.314.2	Entretien éclairage public	36'875.15		30'000.00		26'054.80	
43.315	Entretien véhicule, outillage	11'596.60		12'000.00		8'169.47	
43.316	Location place parc	10'560.00		10'560.00		10'560.00	
43.318	Taxes + assurances véhicule	2'949.30		3'200.00		3'171.40	
43.318.1	Frais, taxes	6'423.35		2'600.00		2'859.35	
43.318.5	Honoraires et frais d'expertise	8'002.10		15'000.00		9'810.70	
43.331	Amortissement véhicule	19'939.55		19'900.00		19'939.55	
43.331.1	Amortissement chemin 35C (SAFFourches)	3'156.00		3'882.00		3'382.00	
43.331.2	Amortissement réaménagement RC 726	32'260.00		35'333.00		17'282.16	
43.427	Location places de parc		6'750.00		6'500.00		6'750.00
43.427.1	Parcage domaine public		4'650.00		5'000.00		5'570.00
43.427.2	Location de place de Parc sur parcelle no 199		12'680.00		12'000.00		12'500.00
43.435	Travaux pour tiers		130.00				
43.436	Remboursement de traitements / tiers		2'890.35				
43.480	Prélèvement sur fonds de réserve		52'199.55		19'900.00		37'221.71
44	Parcs, promenades, cimetières	30'819.76	118.00	45'500.00	41'518.02	37'18.00	
44.301	Traitement du personnel	22'111.39		21'500.00		8'434.19	
44.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					10'680.00	
44.311	Achat matériel + outillage		613.55		2'000.00		1'172.65
44.313	Fournitures diverses		3'776.85		6'000.00		4'402.15
44.314	Jardin d'enfants				1'000.00		
44.314.1	Entretien parcs - cimetière		531.90		7'000.00		5'333.00
44.314.2	Place de jeux				1'500.00		6'741.60
44.315	Entretien machines et matériel		2'667.70		2'000.00		1'281.83
44.318	Frais, taxes		1'128.37		1'500.00		472.60
44.365	Village fleuri - participation				3'000.00		3'600.00
44.427	Redevances etc.,						118.00
44.436	Remboursement de frais						118.00

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères	124'274.58	124'274.58	108'500.00	94'500.00	118'152.76	118'152.76
45.301	Traitement du personnel	11'747.41		5'800.00		17'472.80	
45.301.1	Traitement personnel compost.	708.95		8'000.00		1'885.23	
45.301.2	Traitement du personnel Ecopoint	10'791.27		6'000.00			
45.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers						
45.311	Achat et entretien matériel	2'824.15		3'000.00		5'080.00	
45.315	Entretien-maintenance	5'092.70		3'350.00		4'825.99	
45.318	Frais de ramassage	45'218.00		31'200.00		5'884.27	
45.318.1	Transports (compost)	7'395.14		6'600.00		46'010.51	
45.318.2	Honoraires et prestations de service	11'709.48		14'000.00		6'365.05	
45.318.3	Frais, Commissions Cartes déchets (Concardis)	322.78				1'600.00	
45.319	Frais divers	1'695.98		450.00		185.62	
45.331	Amortissement P31/2016-2021 (Modification des conteneurs de type « Molok »)	4'123.15		5'300.00		2'420.71	
45.352	Élimination des ordures	16'980.25		18'000.00		15'339.93	
45.352.1	Recyclage compost	3'438.62		4'500.00		6'088.19	
45.352.3	Recyclage verre	968.95		900.00		871.31	
45.352.4	PERTRAN péréquation des transport (TVA exclue)	1'257.75					
45.381	Attribution fonds de réserve			1'400.00			
45.434	Taxe élimination des ordures	64'822.20			54'000.00	43'184.06	
45.434.1	Vente carte déchets	222.85				306.41	
45.434.2	Taxes forfaitaires habitants	29'029.45			28'000.00	7'258.35	
45.434.3	Taxes forfaitaire entreprises	18'399.90			10'000.00	5'332.00	
45.435	Recettes diverses	3'818.38			2'500.00	2'130.07	
45.481	Prélèvement sur fonds de réserve	7'981.80				59'941.87	

43.314.1 – 43.314.2 – 43.318.1 – 45.318 c.f préavis N°06/2021-2026 « Demande de crédits supplémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2021 ».

43.312 Des nouveaux luminaires ont été posés le long de la route du Vieux-Séquoia. Romande Energie n'ayant pas relevé les compteurs en 2020, nous n'étions pas en mesure d'évaluer l'augmentation de la consommation d'électricité.

43.480 Ce prélèvement concerne l'amortissement du préavis « Réaménagement RC 726, routes », d'une durée de 30 ans, ainsi que l'amortissement du véhicule de voirie.

45.301 Ce poste comprend la présence des deux employés de voirie lors du ramassage des déchets encombrants (le budget a établi en rapport de l'année précédente avec 1 seul employé)

45.301.2 Les heures de notre personnel de voirie ont augmenté en rapport aux incivilités constatées à l'Ecopoint.

45.352.4 Ce compte a été ouvert pour différencier les montants de la péréquation (SATOM, TVA exclue), en relation avec le recyclage des déchets. Ce montant était auparavant inclus dans le budget, sous les comptes 45.352.1 et 45.352.2.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	259'114.20	259'114.20	227'230.00	227'230.00	259'760.50	259'760.50
46.301	Traitement du personnel	2'145.00		2'150.00		2'145.00	
46.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	760.90		600.00		186.03	
46.309	Autres charges	490.00		100.00		5'583.25	
46.312	Electricité	83.68					
46.314.2	Entretien des canalisations	32'670.15		40'000.00		30'487.80	
46.314.3	Collecteur Praz-Riond	16'887.16				399.45	
46.314.4	Entretien du parc	535.80					
46.314.6	Entretien STAP	3'687.80		16'000.00		8'922.05	
46.314.7	Entretien canal Pra-Riond	15'723.20		6'600.00		3'300.00	
46.318.3	Honoraires, frais d'études	1'290.00				496.38-	
46.322	Intérêts passifs	1'419.44		1'950.00		1'798.61	
46.331	Amortissement P22/2011-2016 (SAFFourches)	40'200.00		40'200.00		40'200.00	
46.351	ECF canal du Haut-Lac, participation	13'335.45		28'163.00		1'000.00	
46.352.3	EPUDEHL traitement eaux usées	121'743.02		83'517.00		91'724.00	
46.352.4	Taxe fédérale sur les eaux usées	7'776.00		7'950.00		7'785.00	
46.381	Attribution fonds de réserves	366.60				66'725.69	
46.427	Location sous-compteur		600.00		400.00		600.00
46.434.1	Taxes de raccordements				1'500.00		15'754.90
46.434.2	Taxes égouts et épuration		248'160.00		180'000.00		241'402.40
46.451	Subventions		10'354.20		1'700.00		2'003.20
46.481	Prélèvement sur fonds de réserve				43'630.00		

46.314.3 C.f. préavis N°06/2021-2026 « Demande de crédits supplémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2021 ».

46.314.7 Concerne l'entretien du canal de Pra-Riond pour les années 2020 et 2021.

46.451 Subvention cantonale pour les travaux d'entretien de ce canal.

46.352.3 L'augmentation du traitement des eaux usées est essentiellement due à une fuite importante sur un chantier et à la consommation de l'Hôpital Riviera Chablais (montant à mettre en relation avec le compte 81.312 Achat d'eau).

Pour des raisons comptables, dans les comptes 2022 et le budget 2023, deux nouveaux comptes seront ouverts au 47.314.1 Canal de Pra-Riond et 47.351 Canal du Haut-Lac, en lieu et place des comptes 46.314.7, resp 46.351.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	426'361.55	3'833.35	421'128.00		373'837.41	
52	Enseignement secondaire	414'131.70	3'833.35	409'198.00		364'389.50	
52.351	Ecole de musique	8'445.50		9'000.00		8'274.50	
52.352.1	Etablissement Villeneuve	367'463.20		391'358.00		356'115.00	
52.352.3	ASPIHL	38'223.00		8'840.00			
52.436	Remboursement de tiers		2'333.35				
52.451	Subsides		1'500.00				
54	Orientation professionnelle	768.90		800.00		761.05	
54.352	Participation bureau OP	768.90		800.00		761.05	
58	Temples et cultes	11'460.95		11'130.00		8'686.86	
58.301	Traitement du personnel	1'344.49		2'250.00		995.76	
58.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					255.00	
58.308.1	Personnel intérimaire (organiste et autres)	5'812.00		1'600.00		525.00	
58.311	Achat matériel			500.00		109.00	
58.312	Electricité et chauffage	310.55		300.00		348.75	
58.314	Entretien de l'église	1'185.35		1'500.00		1'427.75	
58.318	Assurances de choses	431.36		480.00		406.80	
58.352	Paroisse catholique	2'377.20		3'000.00		2'408.40	
58.352.1	Paroisse de langue allemande			1'500.00		2'210.40	

52.352.1 – 52.352.3 L'ASPIHL reprend petit à petit la gestion des tâches déléguées de l'établissement scolaire de Villeneuve, jusqu'en juin 2022.

58.308.1 La clé de répartition concernant les prestations de l'organiste a été modifiée courant 2020, et ce montant concerne les années 2020 et 2021

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	604'909.26	443'890.00	585'587.00	403'650.00	552'137.12	407'155.00
60	Administration	72.25		200.00		6'912.50	
60.352	Participations diverses	72.25		200.00		6'912.50	
61	Corps de police	89'877.26	7'18.00	81'902.00		86'772.97	31'158.00
61.301	Traitement du personnel	2'634.56		2'250.00		40.07	
61.309	Autres charges	708.50		400.00		280.00	
61.314	Entretien Machine et Matériel	3'166.20		6'500.00		6'333.90	
61.351	Prestations police cantonale	83'368.00		72'752.00		80'119.00	
61.437	Amendes		170.00				200.00
61.451	Prestations police cantonale						30'958.00
61.451.1	Prestations police cantonale- compte régulation		548.00				
62	Contrôle des habitants	64'981.68	19'041.00	64'150.00	15'000.00	65'494.39	19'037.50
62.301	Traitement du personnel	51'017.85		51'450.00		49'959.90	
62.309	Autres charges	2'917.33		2'500.00		2'912.40	
62.310	Imprimés - fournitures etc			200.00			
62.318	Frais divers	10'986.00		10'000.00		12'613.20	
62.318.1	Frais, commission CC	60.50				8.89	
62.431	Emoluments		19'041.00		15'000.00		19'037.50



61.314

A la suite d'un mauvais fonctionnement des caméras de vidéosurveillance, la Municipalité a suspendu le paiement des factures en attendant la réparation du matériel défectueux ou une proposition de l'entreprise.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Défenses contre l'incendie	437'080.67	424'131.00	423'850.00	388'650.00	379'976.41	356'959.50
65.301	Traitement du personnel	6'073.59		6'650.00		1'822.75	
65.301.300	Soldes	312'236.95		281'400.00		276'396.05	
65.303.100	Cotisations AVS-AC...	14'350.10		13'000.00		12'044.90	
65.309.100	Charges diverses (frais de cours)	3'922.55		7'500.00		1'616.00	
65.310.100	Imprimés et fournitures de bureau	2'706.66		2'500.00		1'374.06	
65.311.100	Achat matériel et équipement	17'549.96		20'000.00		18'474.86	
65.312.400	Achat carburant	6'885.30		5'000.00		3'909.65	
65.314.2	Entretien bornes hydrantes	3'115.00		5'000.00		3'115.00	
65.315.100	Entretien matériel / équipement	2'716.45		4'500.00		4'537.35	
65.317.100	Subsistance, réceptions	13'330.80		15'900.00		6'659.87	
65.318.200	Frais téléphone, concessions radio	5'256.00		6'000.00		5'256.00	
65.318.600	Primes d'assurances	8'199.60		8'500.00		7'087.65	
65.319.100	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	30'837.71		38'000.00		27'782.27	
65.390.101	Participation frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement de tiers		16'048.45		15'000.00		19'948.00
65.441.100	Part à des recettes cantonales		23.60		20.00		36.80
65.452.100	Participations de communes		228'339.55		248'630.00		189'516.05
65.465.100	Subside ECA		179'719.40		125'000.00		147'458.65
66	Protection civile	12'897.40		15'485.00		12'980.85	
66.352	ORPCI - frais d'exploitation	12'897.40		15'485.00		12'980.85	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	968'994.58	1'419.00	663'685.10		1'017'069.59	359'494.00
72	Prévoyance sociale cantonale	810'445.44	1'419.00	515'372.00		877'408.56	359'494.00
72.351	Prévoyance sociale	784'071.00		481'136.00		847'350.00	
72.352	ARASAPE participation	16'982.50		23'236.00		24'116.06	
72.366	Allocations de naissances	1'600.00		2'000.00		1'000.00	
72.366.1	Aides individuelles	7'791.94		9'000.00		4'942.50	
72.451	Prévoyance sociale - facture sociale		1'419.00				359'494.00
73	Santé publique	158'549.14		148'313.10		139'661.03	
73.365	Subventions diverses	158'549.14		148'313.10		139'661.03	



72.351 L'augmentation de la facture sociale tient compte de l'impôt perçu sur les frontaliers.

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	202'225.08	202'225.08	186'000.00	186'000.00	210'419.70	210'419.70
81	Service des eaux	202'225.08	202'225.08	186'000.00	186'000.00	210'419.70	210'419.70
81.301	Traitement du personnel	2'364.36		2'150.00		2'644.01	
81.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	3'582.00		2'000.00		800.20	
81.309	Autres charges			3'000.00		202.65	
81.312	Achat d'eau	157'501.37		136'000.00		145'568.40	
81.314	Entretien du réseau	23'118.25		25'000.00		7'357.00	
81.318.1	Honoraires, frais d'études et divers					496.40-	
81.381	Attribution fonds de réserve	15'659.10		17'850.00		54'343.84	
81.427	Location des compteurs		6'347.60		6'000.00		6'379.00
81.434	Taxes de raccordements				2'000.00		18'905.85
81.435	Vente d'eau		156'680.05		145'000.00		149'714.75
81.435.01	Vente d'eau - taxe d'abonnement		21'395.70		18'000.00		19'920.00
81.435.2	Vente d'eau - taxe sprinkler		2'666.65		2'500.00		3'000.00
81.436	Remboursement de tiers		15'135.08		12'500.00		12'500.10
	Total	4'897'257.82	5'045'867.40	3'879'888.20	3'653'650.00	5'085'638.68	5'109'761.12
	Excédent		148'609.58	226'238.20			24'122.44

81.308 Lors d'une fuite de grande ampleur sur un chantier de la commune, le fontainier a dû intervenir longuement. Une facture a été adressée au propriétaire, le montant est porté au compte 81.436 Remboursement de tiers.

81.312- 81.435 Augmentation de la consommation d'eau sur le territoire communal, certainement due à l'Hôpital Riviera Chablais et la fuite sur le chantier (3'400 m³).

BILAN

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	9'255'404.01	9'255'404.01	9'045'274.98	9'045'274.98
91	ACTIF	9'255'404.01		9'045'274.98	
910	DISPONIBILITES	2'402'940.70		1'764'666.79	
9100	Caisse	3'368.90		2'693.40	
9100	Caisse	3'368.90		2'693.40	
9101	Compte de chèque postaux	502'129.62		1'764'153.19	
9101	Comptes de chèques postaux	322'484.97		1'371'894.74	
9101.01	POSTFINANCE, INVESTISSEMENT	179'644.65		392'258.45	
9102	Banques	1'897'442.18		2'179.80-	
9102	BCV, compte courant 812.22.20	1'748'707.17		2'349.25-	
9102.01	BCV, compte courant T5249.69.41	148'735.01		169.45	
911	DEBITEURS	1'245'888.70		1'165'431.36	
9112	Impôts à encaisser	613'567.82		591'852.77	
9112	Débiteurs, Recette Etat	613'567.82		591'852.77	
9115	Débiteurs	620'178.76		556'571.31	
9115	Débiteurs	332'798.38		328'297.92	
9115.01	Débiteurs (transitoire)	46'585.33		43'668.64	
9115.461	Débiteurs acomptes épuration	73'503.90			
9115.462	Débiteurs décomptes épuration	167'291.15		184'604.75	
9119	Autres créances	12'142.12		17'007.28	
9119.01	TVA-cptes fonctionnement épur	133.20		133.20	
9119.1	TVA-cptes fonctionnement épur.	5'510.24		7'164.69	
9119.3	TVA à récup. Fonct eau	4'386.58		4'945.10	
9119.450	TVA à récupérer fonctionnement ordures	2'112.10		3'440.14	
9119.451	TVA à récupérer investissement ordures			1'324.15	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'810'310.59		1'803'025.67	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9120	Titres & placements	803'510.59		796'225.67	
9120.2	BR 4000101 - cpte épargne	43'667.67		43'549.37	
9120.3	BCV CO Plac. No 0927.04.28	154'083.30		154'097.30	
9120.6	BCV, cpts placement 910.51.54 - service des eaux	366'900.35		366'914.35	
9120.7	BCV 5133.64.56 cpte placement entreprise (Epuraton)	224'991.05		225'005.05	
9120.8	BCV No 0096.88.35 - Fête au village	13'868.22		6'659.60	
9123	Terrains & bâtiments	1'006'800.00		1'006'800.00	
9123.1	Immeubles patrimoine financier	1'006'800.00		1'006'800.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	49'754.05		435'193.80	
9138	Actifs transitoires	49'754.05		435'193.80	
9138.10	Excédent Péréquation			420'000.00	
9138.2	Ass.Propr.Forestiers - avance	7'000.00		7'000.00	
9138.6	Service des travaux - avance	500.00		500.00	
9138.9	Divers	42'254.05		7'693.80	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'623'035.30		3'761'464.49	
9141	Ouvrages génie civil	1'018'424.54		1'113'798.60	
9141.01	Elargissement chemin du Levant P. 06/2006-2011			23'865.11	
9141.03.01	Part SAFFourches EC/EU - P. 22/2006-2011	213'868.01		254'068.01	
9141.03.04	Part SAFFourches Chemin 35C - P. 22/2006-2011	44'188.75		47'344.75	
9141.11	Crédit étude pour régulariser trafic à travers village - P20/2011-2016			69'859.40	
9141.15	Crédit d'étude pour la révision du PGA - P.15/2016-2021	206'583.70		197'652.60	
9141.16	Réaménagement RC726 - P. 12/2016-2021	451'640.33		483'900.33	
9141.21	Modification des Conteneurs de type "Molok", Préavis 31/2016-2021	32'985.25		37'108.40	
9141.22	Moderation de trafic à la route du Village, P. 47/2016-2021	69'158.50			
9143	Bâtiments & constructions	2'346'630.71		2'310'681.01	
9143.1	Immeubles patrimoine adrn.	1.00		1.00	
9143.10	Caserne du SDIS du Haut-Lac - construction - P. 10/2011-2016	1'414'401.59		1'501'413.59	
9143.16	Maison commune - rénovation enveloppe +2 appartements P. 21/2016-2021	776'806.97		797'775.17	
9143.17	P. 38/2016-2021 Création d'un local d'archive dans la maison de commune			11'491.25	
9143.23	Rénovation du jardin d'enfants dit "Petit parc" 2ème partie	155'421.15			
9145	Forêts	218'100.00		218'100.00	
9145	Forêts	218'100.00		218'100.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9146	Mobilier, machines	39'880.05		59'819.60	
9146	Mobilier	1.00		1.00	
9146.01	Achat véhicule communal - P.30/2011-2016	39'879.05		59'818.60	
9149	Autres biens du patrimoine administratif			59'065.28	
9149.01	P. 28/2016-2021 Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination			59'065.28	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	55'551.00		55'551.00	
9153	Titres & papiers-valeurs	55'551.00		55'551.00	
9153	Titres et papiers valeurs	55'551.00		55'551.00	
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	67'923.67		59'941.87	
9180.45	Avances aux financements des déchets	67'923.67		59'941.87	
92	PASSIF	9'255'404.01		9'045'274.98	
920	ENGAGEMENTS COURANTS	665'684.08		583'867.65	
9200	Créanciers	665'684.08		583'867.65	
9200	Créanciers	627'113.49		549'438.28	
9206.45	Comptes courants créanciers recharges cartes déchets	13'459.47		12'327.90	
9209.01	TVA - Eputation des eaux	12'265.84		11'460.78	
9209.2	TVA due eau	6'766.12		7'176.45	
9209.45	TVA due ordures	6'079.16		3'464.24	
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME	1'720'000.00		2'555'000.00	
9221	Emprunt par obligation simple	1'720'000.00		2'555'000.00	
9221.06	BCV, ATF S5312.41.64 - part SAFFourches			350'000.00	
9221.10	ATF 5294.79.98 - 10 ans à 1.8% (caserne)	560'000.00		615'000.00	
9221.11	ATF 5339.49.24 - 5 ans à 1.05% (caserne)	260'000.00		290'000.00	
9221.12	ATF 5339.47.71 - (caserne)			400'000.00	
9221.14	POSTFINANCE, investissements Maison de commune	900'000.00		900'000.00	
925	PASSIFS TRANSITOIRES	53'934.16		17'106.64	
9258	Passifs transitoires	53'934.16		17'106.64	
9258.350	Cautions Locations L'arennaz et le Lavoir	200.00		200.00	
9258.7	Fête au Village - réserve	13'868.22		6'659.60	
9258.9	Divers	39'865.94		10'247.04	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
928	FONDS DE RESERVE		4'850'954.40		4'073'078.90
9280	Fonds rés. recettes affectées		599'946.86		583'921.16
9280.5	Service des Eaux		514'682.34		499'023.24
9280.6	Epuration		85'264.52		84'897.92
9282	Fonds de réserve		4'251'007.54		3'489'157.74
9282.00	Etudes et investissements futurs		2'945'644.99		2'698'537.68
9282.06	Débiteurs douteux		109'659.00		117'226.00
9282.09	Informatique		117'500.00		17'500.00
9282.12	Maison de Commune - entretien		208'015.50		208'015.50
9282.13	Aides individuelles		20'000.00		20'000.00
9282.14	Travaux/routes		126'360.60		224'107.11
9282.15	Plan de zones		11'053.45		11'053.45
9282.16	Caserne SDIS du Haut-Lac		99'504.00		88'448.00
9282.17	Provision pour péréquation directe, indirecte et police		613'270.00		104'270.00
929	CAPITAL		1'946'831.37		1'816'221.79
9290	Capital		1'946'831.37		1'816'221.79
9290	Capital		1'946'831.37		1'816'221.79

COMPTES PAR NATURE

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	4'897'257.82		3'879'888.20		5'085'638.68	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'211'202.19		1'194'400.00		1'073'321.19	
300	Autorités et commissions	196'912.05		201'000.00		164'698.60	
301	Personnel admin. et d'exploit.	784'759.55		749'200.00		670'187.65	
303	Assurances sociales	70'604.90		70'300.00		61'774.90	
304	Caisse de pensions et prév.	100'068.00		108'500.00		89'580.60	
305	Assurances accidents, maladie	19'590.65		19'000.00		16'464.10	
306	Indemnisation et remboursement	8'587.20		13'600.00		8'700.05	
308	Personnel intérimaire	10'906.15		4'200.00		44'433.73	
309	Autres charges aut. et pers.	19'773.69		28'600.00		17'481.56	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	892'406.84		920'510.00		789'772.24	
310	Imprimés et fournitures bureau	17'505.81		10'400.00		10'377.01	
311	Achats mobilier, matériel, etc	65'544.93		84'000.00		58'874.29	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	209'989.15		183'050.00		189'424.10	
313	Autres fournis. et marchand.	4'036.85		9'000.00		4'402.15	
314	Entret. immeubles, routes, etc	251'071.94		253'400.00		236'883.95	
315	Entretien mobiliers, install.	68'126.81		78'250.00		31'775.97	
316	Loyers, fermages, redevances	17'058.67		16'800.00		16'789.36	
317	Réceptions et manifestations	21'194.61		32'400.00		10'005.62	
318	Honoraires, prestations serv.	189'418.32		197'960.00		185'177.26	
319	Impôts, taxes, cotisations	48'459.75		55'250.00		46'062.53	
32	INTERETS PASSIFS	31'159.31		37'650.00		32'651.64	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	30'619.32		34'950.00		32'280.05	
329	Autres intérêts	539.99		2'700.00		371.59	
33	AMORTISSEMENTS	248'691.71		247'915.00		228'314.56	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
330	Amort. patrimoine financier	27701.01		25000.00		24975.70	
331	Amort. obligatoire patr. admn.	217990.70		222915.00		203238.86	
332	Autres amort. patrimoine admn.					100.00	
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	1'700'403.59		1'262'390.10		1'741'647.49	
351	Canton	954'032.75		651'959.10		994'480.55	
352	Communes et associations comm.	746'370.84		610'431.00		747'166.94	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	179'412.48		176'813.10		159'007.03	
365	Aides, subventions inst. priv.	170'020.54		165'813.10		153'064.53	
366	Aides individuelles	9'391.94		11'000.00		5'942.50	
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	627'081.70		303'10.00		1'051'024.53	
380	Attrib. fonds réser., renouv.	611'056.00		11'060.00		929'955.00	
381	Attrib. financements spéciaux	16'025.70		19'250.00		121'069.53	
39	IMPUTATIONS INTERNES	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
390	Imputations internes	9'900.00		9'900.00		9'900.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		5'045'867.40		3'653'650.00		5'109'761.12
40	IMPOTS		3'018'407.66		2'077'300.00		2'344'551.23
400	Impôts sur le revenu, fortune		2'355'187.63		1'720'000.00		1'611'770.66
401	Impôts sur le bénéfice net		231'207.55		77'000.00		106'062.60
402	Impôts foncier		352'477.60		225'000.00		220'516.40
404	Droits de mutation		72'356.10		50'000.00		390'203.00
405	Impôts successions, donations				500.00		
406	Impôts, taxes possess., dép.		6'912.50		4'800.00		5'619.00
409	Impôts récupérés ap. défal.		266.28				10'379.57
41	PATENTES, CONCESSIONS		198'690.35		115'000.00		105'580.80
410	Patentes		46'785.75		45'000.00		43'034.00
411	Concessions		151'904.60		70'000.00		62'546.80
42	REVENUS DU PATRIMOINE		294'606.30		284'072.00		295'893.62
422	Revenus capitaux du patrimoine		12'769.80		15'000.00		13'430.07
423	Revenus des immeubles patri.		120'182.00		120'290.00		116'021.25
425	Revenus prêts patr. administ.		47'094.90		35'000.00		44'804.30
427	Revenus immeubles patr. admin.		114'559.60		113'782.00		121'638.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		675'300.17		515'450.00		678'301.05
431	Emoluments		66'689.45		27'000.00		120'342.99
434	Taxes de raccordement et util.		360'634.40		275'500.00		332'143.97
435	Ventes et prestations service		191'207.18		173'800.00		181'317.47
436	Remboursements de tiers		56'574.29		39'150.00		44'296.62
437	Amendes		170.00				200.00
439	Autres recettes		24.85				
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		50'281.75		20'020.00		61'585.85

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
441	Parts aux recettes cantonales		50'281.75		20'020.00		61'585.85
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		551'213.42		443'378.00		1'369'326.34
451	Canton		135'533.96		10'098.00		400'675.34
452	Communes et associations comm.		415'679.46		433'280.00		968'651.00
46	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.		179'719.40		125'000.00		147'458.65
465	Particip., subvention de tiers		179'719.40		125'000.00		147'458.65
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.		67'748.35		63'530.00		97'163.58
480	Prélèvement fonds réserve		59'766.55		19'900.00		37'221.71
481	prélèvement financ. spéciaux		7'981.80		43'630.00		59'941.87
49	IMPUTATIONS INTERNES		9'900.00		9'900.00		9'900.00
490	Imputations internes		9'900.00		9'900.00		9'900.00
	<i>Total</i>	4'897'257.82	5'045'867.40	3'879'888.20	3'653'650.00	5'085'638.68	5'109'761.12
	<i>Excédent</i>		148'609.58	226'238.20			24'122.44

COMPTES PAR ORDRE ADMINISTRATIF RESUME

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	867'444.89	72'415.55	911'088.10	31'200.00	734'907.78	118'900.79
10	Autorités	236'003.48	10'502.10	258'450.00	8'000.00	204'989.07	6'165.10
101	Conseil général	32'233.33		35'650.00		20'090.32	
102	Municipalité	203'770.15	10'502.10	222'800.00	8'000.00	184'898.75	6'165.10
11	Administration	616'425.21	61'350.95	641'038.10	22'900.00	516'744.02	112'466.68
16	Tourisme	15'016.20	562.50	11'600.00	300.00	13'174.69	269.00
2	FINANCES	788'466.99	3'480'997.63	85'295.00	2'271'850.00	1'176'000.47	3'167'666.26
20	Comptabilité gén, caisse, cont			2'000.00		1'902.70	
21	Impôts	45'729.79	3'290'637.93	45'000.00	2'221'850.00	45'051.85	2'522'615.88
22	Service financier	142'737.20	182'792.70	38'295.00	50'000.00	21'0046.92	645'050.37
23	Amortissements, réserves	600'000.00	7'567.00			918'999.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	343'484.21	378'280.11	378'300.00	395'820.00	371'587.96	402'452.40
31	Terrain	703.39	47'792.00	4'500.00	46'800.00	441.10	48'031.25
32	Forêts et pâturages	38'911.51		36'950.00		35'416.94	
35	Bâtiments communaux	303'869.31	330'488.11	336'850.00	349'020.00	335'729.92	354'421.15
350	Collège	58'210.15	83'580.00	67'700.00	83'930.00	46'367.25	86'190.00
351	Maison de Commune	77'148.95	72'947.80	82'450.00	72'390.00	72'992.37	66'999.55
352	Autres bâtiments	11'629.18	3'000.00	14'690.00	3'000.00	35'697.04	3'000.00
353	Le Lavoir	5'934.11		11'750.00	50.00	16'784.76	300.00
354	Abri PC	1'490.70		4'800.00		2'438.20	
355	Caseerne service du feu	149'456.22	170'960.31	155'460.00	189'650.00	161'450.30	197'931.60

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
4	TRAVAUX	695'371.26	462'806.68	648'805.00	365'130.00	649'678.65	443'672.97
43	Routes	281'162.72	79'299.90	267'575.00	43'400.00	230'247.37	62'041.71
44	Parcs, promenades, cimetières	30'819.76	118.00	45'500.00		41'518.02	3'718.00
45	Ordures ménagères	124'274.58	124'274.58	108'500.00	94'500.00	118'152.76	118'152.76
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	259'114.20	259'114.20	227'230.00	227'230.00	259'760.50	259'760.50
47	Cours d'eau et digues						
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	426'361.55	3'833.35	421'128.00		373'837.41	
50	Administration des écoles						
51	Enseignement primaire						
52	Enseignement secondaire	414'131.70	3'833.35	409'198.00		364'389.50	
53	Enseignement spécialisé						
54	Orientation professionnelle	768.90		800.00		761.05	
55	Formation professionnelle						
58	Temples et cultes	11'460.95		11'130.00		8'686.86	
6	POLICE	604'909.26	443'890.00	585'587.00	403'650.00	552'137.12	407'155.00
60	Administration	72.25		200.00		6'912.50	
61	Corps de police	89'877.26	718.00	81'902.00		86'772.97	31'158.00
62	Contrôle des habitants	64'981.68	19'041.00	64'150.00	15'000.00	65'494.39	19'037.50
63	Police sanitaire						
65	Défenses contre l'incendie	437'080.67	424'131.00	423'850.00	388'650.00	379'976.41	356'959.50
66	Protection civile	12'897.40		15'485.00		12'980.85	

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	968'994.58	1'419.00	663'685.10		1'017'069.59	359'494.00
70	Service administratif						
72	Prévoyance sociale cantonale	810'445.44	1'419.00	515'372.00		877'408.56	359'494.00
73	Santé publique	158'549.14		148'313.10		139'661.03	
75	Office du travail						
8	SERVICES INDUSTRIELS	202'225.08	202'225.08	186'000.00	186'000.00	210'419.70	210'419.70
81	Service des eaux	202'225.08	202'225.08	186'000.00	186'000.00	210'419.70	210'419.70
	<i>Total</i>	4'897'257.82	5'045'867.40	3'879'888.20	3'653'650.00	5'085'638.68	5'109'761.12
	<i>Excédent</i>		148'609.58	226'238.20			24'122.44

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Solde au 31.12.2020	Coût de la construction au 01.01.2021	Amortissement cumulé au 01.01.2021	Subvention cumulée au 01.01.2021	Solde Comptable au 01.01.2021	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2021	Amortissement 2021 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2021	
INVESTISSEMENTS														
9'141.01	Elargissement chemin du Levant	P. 06/2011-2016	51'000.00	23'865.11	58'516.90	34'651.79	0.00	23'865.11	0.00	0.00	0.00	1'591.00	22'274.11	0.00
9'141.03	PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1'179'583.74	254'068.01	1'179'785.49	925'717.48	0.00	254'068.01	0.00	0.00	0.00	40'200.00	0.00	213'868.01
9'141.03	Part SAFLes Fourches - chemin 35 C	P. 22/2006-2011	102'335.96	47'344.75	69'152.75	21'808.00	0.00	47'344.75	0.00	0.00	0.00	3'156.00		44'188.75
9'141.11	Credit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77'450.00	69'859.40	69'859.40	0.00	0.00	69'859.40	0.00	0.00	4'022.00	73'881.40		0.00
9'141.15	Credit étude pour la révision du PGA	P.15/2016-2021	207'000.00	197'652.60	197'652.60	0.00	0.00	197'652.60	0.00	0.00	8'931.10			206'583.70
9'143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3'375'000.00	1'501'413.59	3'238'870.59	696'096.00	1'041'361.00	1'501'413.59	0.00	0.00	0.00	87'012.00		1'414'401.59
9'146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199'314.20	59'818.60	199'395.45	139'576.85	0.00	59'818.60			19'939.55			39'879.05
9'141.16	Réaménagement de la RC726	p. 12/2016-2021	530'000.00	483'900.33	518'464.65	34'564.32		483'900.33			32'260.00			451'640.33
			30'000.00	0.00	7'087.12									0.00
9'141.21	Modification des conteneurs de type "molo"	p. 31.2016.2021	53'000.00	37'108.40	41'231.55	4'123.15		37'108.40				4'123.15		32'985.25
9'149.01	Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination	p. 28/2016-2021	69'565.60	59'065.28	59'065.28			59'065.28			18'065.26	77'130.54		0.00
9'143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appts	p. 21/2016-2021	939'000.00	797'775.17	893'135.17	31'300.00	64'060.00	797'775.17			10'331.80	31'300.00		776'806.97
9'143.17	Création d'un local d'archives dans la maison de commune	p. 38/2016-2021	103'730.00	11'491.25	11'491.25	0.00		11'491.25			94'802.35	106'293.60		0.00
			250'000.00											0.00
9'141.22	Moderation de trafic à la route du Village	P47/2016-2021	1'295'000.00								69'158.50			69'158.50
9'143.23	Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie	P44/2016-2021	225'000.00	0.00	0.00	0.00		0.00			172'690.15	17'269.00		155'421.15
			150'000.00											
	Totaux investissements			3'543'362.49	5'305'405.81	1'887'837.59	1'105'421.00	3'184'757.77	0.00	0.00	378'001.16	494'156.24	22'274.11	3'404'933.30
PATRIMOINE														
9'143.01	Immeuble patrimoine administratif			1.00				1.00						1.00
9'145.00	Forêts			218'100.00				218'100.00						218'100.00
9'146.00	Mobilier			1.00				1.00						1.00
	Totaux Patrimoine			218'102.00				218'102.00						218'102.00
	Totaux des investissements et patrimoine administratif			3'761'464.49	5'305'405.81	1'887'837.59	1'105'421.00	3'402'859.77	0.00	0.00	378'001.16	494'156.24	22'274.11	3'623'035.30

DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Class. nature	Opérations	Désignation	Résultat commune 2021
4	+	Total des produits	5'045'867.40
3	-	Total des charges	4'897'257.82
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT	148'609.58
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans les domaines autofinancés)	59'766.55
49	-	Imputations internes (produits)	9'900.00
424/330-	-/+	Gains comptables / Moins-values comptables	27'701.01
332	+	Amortissements supplémentaires	-
333	+	Amortissements du découvert	-
38	+	Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés)	61'1056.00
39	+	Imputations internes (charges)	9'900.00
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE	672'198.02
330	+	Amortissements du patrimoine financier	27'701.01
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	217'990.70
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofinancés)	7'981.80
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofinancés)	16'025.70
	=	CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	925'933.63

Comptes 2021

CHF

5'045'867.40

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A déduire :

- prélèvement sur fonds de réserve -677'48.35

- gains comptable

- imputations internes -9'900.00

4'968'219.05

RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES

4'897'257.82

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

A déduire :

- amortissements comptables -217'990.70

- attributions aux fonds de réserve -627'081.70

- imputations internes -9'900.00

4'042'285.42

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES

EXCEDENT DE RECETTES / DEPENSES

DE FONCTIONNEMENT **925'933.63**

(marge d'autofinancement brute)

Remboursement de dettes 835'000.00

MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE **1'160'933.63**

Capacité d'autofinancement :

marge d'autofinancement X 100

recettes de fonctionnement nettes

18.64%

COMMUNE DE RENNAZ

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Sur l'examen succinct des comptes communaux

Exercice 2021

Aigle, le 9 mai 2022

Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au conseil général de la

Commune de Rennaz

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la **Commune de Rennaz**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Rennaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

ORFA Audit SA

Expert-réviseur agréé ASR N°501580


Claude Rey

Expert-Réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Alexandre Monnay

Réviseur agréé ASR

Aigle, le 9 mai 2022

COMMUNE DE RENNAZ

TABLEAU DES CHARGES ET DES REVENUS 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.
Administration générale	867 444.89	72 415.55	911 088.10	31 200.00	734 907.78	118 900.79
Finances	788 466.99	3 480 997.63	85 295.00	2 271 850.00	1 176 000.47	3 167 666.26
Domaine et bâtiments	343 484.21	378 280.11	378 300.00	395 820.00	371 587.96	402 452.40
Travaux	695 371.26	462 806.68	648 805.00	365 130.00	649 678.65	443 672.97
Instruction publique, cultes	426 361.55	3 833.35	421 128.00	-	373 837.41	-
Police	604 909.26	443 890.00	585 587.00	403 650.00	552 137.12	407 155.00
Sécurité sociale	968 994.58	1 419.00	663 685.10	-	1 017 069.59	359 494.00
Services industriels	202 225.08	202 225.08	186 000.00	186 000.00	210 419.70	210 419.70
	4 897 257.82	5 045 867.40	3 879 888.20	3 653 650.00	5 085 638.68	5 109 761.12
Excédent de charges	148 609.58			226 238.20	24 122.44	
Excédent de produits	5 045 867.40	5 045 867.40	3 879 888.20	3 879 888.20	5 109 761.12	5 109 761.12

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	fr.	31 décembre 2020 (pour comparaison) fr.
<u>Disponible</u>	2 402 940.70	1 767 016.04
Caisse	3 368.90	2 693.40
Comptes PostFinance	502 129.62	1 764 153.19
BCV compte courant 812.22.20	1 748 707.17	-
BCV compte courant T5249.69.41	148 735.01	169.45
<u>Débiteurs et comptes courants</u>	1 245 888.70	1 165 431.36
Débiteurs	332 798.38	328 297.92
Débiteurs impôts	613 567.82	591 852.77
Débiteurs transitoires	46 585.33	43 668.64
Débiteurs épuration décomptes	167 291.15	184 604.75
Débiteurs épuration acomptes	73 503.90	-
TVA à récupérer	12 142.12	17 007.28
<u>Placements du patrimoine financier</u>	1 865 861.59	1 858 576.67
Titres et papiers-valeurs	55 551.00	55 551.00
LD BR no 400.01.01	43 667.67	43 549.37
BCV CO Plac. No 0927.04.28	154 083.30	154 097.30
BCV CO Plac. No 910.51.54 service des eaux	366 900.35	366 914.35
BCV CO Plac. No 5133.64.56 épuration	224 991.05	225 005.05
BCV CO Plac. No 0096.88.35 fête au village	13 868.22	6 659.60
Terrains & Bâtiments	1 006 800.00	1 006 800.00
<u>Actifs de régularisation</u>	49 754.05	435 193.80
<u>Investissements du patrimoine administratif</u>	3 623 035.30	3 761 464.49
Ouvrages de génie civil	1 018 424.54	1 113 798.60
Bâtiments et constructions	2 346 629.71	2 310 680.01
Immeuble patrimoine administratif	1.00	1.00
Forêts	218 100.00	218 100.00
Mobilier	1.00	1.00
Véhicules communaux	39 879.05	59 818.60
Autres biens du patrimoine administratif	-	59 065.28
<u>Avances aux financements spéciaux</u>	67 923.67	59 941.87
TOTAL DE L'ACTIF	9 255 404.01	9 047 624.23

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF	fr.	31 décembre 2020 (pour comparaison) fr.
<u>Engagements courants</u>	665 684.08	586 216.90
Créanciers et autres dettes	665 684.08	583 867.65
BCV compte courant 812.22.20	-	2 349.25
<u>Emprunts</u>	1 720 000.00	2 555 000.00
BCV ATF 5312.41.64 part SAF Fourches à 0.4%	0.00	350 000.00
BCV ATF 5294.79.98 à 1.8% (caserne)	560 000.00	615 000.00
BCV ATF 5339.49.24 à 0.65% (caserne)	260 000.00	290 000.00
BCV ATF 5339.47.71 - 0.5% (caserne)	0.00	400 000.00
Postfinance, inv. Maison de commune	900 000.00	900 000.00
<u>Passifs de régularisation</u>	53 934.16	17 106.64
<u>Fonds de réserve et provisions</u>	4 850 954.40	4 073 078.90
Fonds de réserve recettes affectées - Service des Eaux	514 682.34	499 023.24
Fonds de réserve recettes affectées - Epuration	85 264.52	84 897.92
Fonds de réserve Etudes et investissements futurs	2 945 644.99	2 698 537.68
Fonds de réserve Débiteurs douteux	109 659.00	117 226.00
Fonds de réserve Informatique	117 500.00	17 500.00
Fonds de réserve Maison de Commune entretien	208 015.50	208 015.50
Fonds de réserve Aides individuelles	20 000.00	20 000.00
Fonds de réserve Travaux/Routes	126 360.60	224 107.11
Fonds de réserve Plan de zones	11 053.45	11 053.45
Fonds de réserve Caserne SDIS du Haut-Lac	99 504.00	88 448.00
Fonds de réserve pour péréquation	613 270.00	104 270.00
<u>Fonds Propres</u>	1 964 831.37	1 816 221.79
Capital	1 816 221.79	1 792 099.35
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>148 609.58</i>	<i>24 122.44</i>
TOTAL DU PASSIF	9 255 404.01	9 047 624.23



RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Solde au 31.12.2020	Coût de la construction au 01.01.2021	Amortissement cumulé au 01.01.2021	Subvention cumulée au 01.01.2021	Solde Comptable au 01.01.2021	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2021	Amortissement 2021 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2021	
INVESTISSEMENTS														
9 141.01	Elargissement chemin du Levant	P. 06/2006-2011	51 000,00	23 865,11	58 516,90	34 651,79	0,00	23 865,11	0,00	0,00	0,00	1 591,00	22 274,11	0,00
9 141.03	PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1 179 583,74	254 068,01	1 179 785,49	925 717,48	0,00	254 068,01	0,00	0,00	0,00	40 200,00	0,00	213 868,01
9 141.03	Part SAFLes Fourches - chemin 35 C	P. 22/2006-2011	102 335,96	47 344,75	69 152,75	21 808,00	0,00	47 344,75	0,00	0,00	0,00	3 156,00		44 188,75
9 141.11	Crédit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77 450,00	69 859,40	69 859,40	0,00	0,00	69 859,40	0,00	0,00	4 022,00	73 881,40		0,00
9 141.15	Crédit étude pour la révision du PGA	P.15/2016-2021	207 000,00	197 652,60	197 652,60	0,00	0,00	197 652,60	0,00	0,00	8 931,10	87 012,00		206 583,70
9 143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3 375 000,00	1 501 413,59	3 238 870,59	696 096,00	1 041 361,00	1 501 413,59	0,00	0,00	0,00	87 012,00		1 414 401,59
9 146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199 314,20	59 818,60	199 395,45	139 576,85	0,00	59 818,60				19 939,55		39 879,05
9 141.16	Réaménagement de la RC726	P. 12/2016-2021	530 000,00	483 900,33	518 464,65	34 564,32		483 900,33				32 260,00		451 640,33
			30 000,00	0,00	7 087,12									0,00
9 141.21	Modification des conteneurs de type "molo"	P. 31/2016-2021	53 000,00	37 108,40	41 231,55	4 123,15		37 108,40				4 123,15		32 985,25
9 149.01	Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination	P. 28/2016-2021	69 565,60	59 065,28	59 065,28			59 065,28			18 065,26	77 130,54		0,00
9 143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appis	P. 21/2016-2021	939 000,00	797 775,17	893 135,17	31 300,00	64 060,00	797 775,17			10 331,80	31 300,00		776 806,97
9 143.17	Création d'un local d'archives dans la maison de commune	P. 38/2016-2021	103 730,00	11 491,25	11 491,25	0,00		11 491,25			94 802,35	106 293,60		0,00
9 141.22	Moderation de trafic à la route du Village	P. 47/2016-2021	260 000,00											0,00
			1 295 000,00											0,00
			225 000,00											69 158,50
9 143.23	Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie	P. 44/2016-2021	150 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00			172 690,15	17 269,00		155 421,15
	Totaux investissements			3 543 362,49	5 305 405,81	1 887 837,59	1 105 421,00	3 184 757,77	0,00	0,00	378 001,16	494 156,24	22 274,11	3 404 933,30

PATRIMOINE														
9 143.01	Immeuble patrimoine administratif			1,00				1,00						1,00
9 145.00	Forêts			218 100,00				218 100,00						218 100,00
9 146.00	Mobilier			1,00				1,00						1,00
	Totaux Patrimoine			218 102,00				218 102,00						218 102,00

Totaux des investissements et patrimoine administratif	3 761 464,49	5 305 405,81	1 887 837,59	1 105 421,00	3 402 859,77	0,00	0,00	22 274,11	3 623 035,30
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------	---------------------

Récapitulation des Associations de communes et Ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes intercommunales et autres regroupement de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)
ARASAPE	Association de Commune	Fidinter SA Lausanne
Protection Civile ORPCI	Association intercommunale	Hervest SA Lausanne
SDIS-du-Haut-Lac	Entente intercommunale	ORFA Audit SA
EPUDEHL	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux
Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux
Etablissement Scolaire de Villeneuve Haut-Lac	Entente intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux